



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Franck CUTILLAS, IA-DASEN

Coordination générale
Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1er degré

CRPE
EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ
EPREUVES ORALES D'ADMISSION
Session 2025

Préambule

Le présent rapport établit le bilan de la session 2025 du concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'académie de LIMOGES et participe de la préparation des futurs candidats en précisant les attendus des différentes épreuves relevant de l'admissibilité comme de l'admission.

En rendant ainsi compte des travaux effectués au cours de cette session et des résultats enregistrés, ce rapport mentionne explicitement les attendus propres à chaque épreuve tant à l'écrit qu'à l'oral.

Les points forts comme les difficultés rencontrées dans les prestations des candidats sont autant d'éléments nécessaires pour définir et mieux cerner les recommandations développées par les correcteurs et membres du jury.

Il convient toutefois d'insister sur la triple nécessité pour les candidats :

- d'adopter la posture attendue d'un Professeur d'école dans la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être induisant l'appropriation en situation des valeurs de l'école en écho aux valeurs de la République,
- de maîtriser la langue française dans toutes ses composantes, écrite ou orale, afin d'en garantir la dimension modélisante auprès des élèves, des familles et des partenaires de l'Ecole
- de professionnaliser sa réflexion par une acculturation flexible et une veille continue des ressources institutionnelles.

Puisse ce rapport permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une prochaine candidature et aux candidats qui se présenteront pour la première fois à la session 2026 d'y trouver les conseils utiles à leur préparation.

Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1^{er} degré, Vice-Présidente du jury
Coordonnatrice pédagogique du CRPE

Sommaire

I. Introduction : Bilan global de la session 2025

II. Rapport d'admissibilité

II.1. Note de synthèse relative à la notation des épreuves écrites

II.2. Épreuves d'admissibilité

Épreuve 1 d'admissibilité : Français

Épreuve 2 d'admissibilité : Mathématiques

Épreuve 3 d'admissibilité : Application « Arts », « Histoire-Géographie-EMC », « Sciences »

III. Rapport d'admission

Épreuve 1 d'admission : Leçon

Épreuve 2 d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

Épreuve 3 facultative d'admission : Langues vivantes étrangères

IV. Remerciements

Documents finalisés le 15 septembre 2025
par Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne des IEN 1^{er} degré
Vice-présidente du CRPE

I. INTRODUCTION : BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2025

Le concours 2025 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) constitue la quatrième session dans ce nouveau format. Les caractéristiques des épreuves comme les modalités de leur mise en place sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021, dont les candidats doivent absolument prendre connaissance. Le jury s'étonne de la méconnaissance flagrante qu'ont certains postulants des règles du concours et la projection insuffisante dans le métier ce qui induit une mauvaise posture pour aborder les différentes épreuves

→ Sur les 786 candidats inscrits dans l'académie de Limoges tous concours confondus, 285 (soit 36,25 %) se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité dans leur intégralité.

→ Sur les 285 candidats, 3 ont abandonné à l'issue de la première épreuve, 46 ont été éliminés suite à une note inférieure à 5 dans l'une des épreuves écrites au moins. Le détail dans la distribution des notes par discipline peut donner lieu à un nombre global supérieur, certains mêmes ayant pu obtenir des notes éliminatoires dans différentes épreuves.

→ 140 candidats ont été déclarés admissibles tous concours confondus.

- Concours externe public : 126 admissibles pour 70 postes,
- Troisième concours public : 6 admissibles pour 3 postes,
- Concours externe privé : 4 admissibles pour 3 postes,
- Second concours interne privé : 4 admissibles pour 2 postes,

CRPE 2025	EXTERNE PUBLIC	2023- 2024	EXTERNE PRIVÉ	2023- 2024	2nd CONCOURS INTERNE PRIVÉ	2023- 2024	3ème CONCOURS	2023- 2024	TOTAL
INSCRITS	568	473	75	65	22	27	121	112	786
PRÉSENTS J1	233		15		7		33		288
PRESENTS J2	232	184	15	7	7		31		285
ECARTS	336		60		15	7	90	35	501
Seuil admissibilité /60	25,75	21,75	28	23,5	26,25	22	35,5	34	
/20	8,58	7,25	9,33	7,83	8,75	7,33	11,83	11,33	
Nombre de candidats retenus après le jury du 17/4/2025	126	118	4	3	4	5	6	7	140
Rappel nombre de postes	70		3		2		3		

NOTES MOYENNES DES 140 ADMISSIBLES épreuves écrites

Par concours	Français	Mathématiques	Epreuves d'application
Externe public	9,5	10	7,75
Externe privé	7,25	7	8
Interne privé	9	8,25	
3ème concours	8,25	8,25	7,75

NOTES MOYENNES DES 140 ADMISSIBLES épreuves orales

<i>Par concours</i>	<i>Leçons</i>	<i>EPS</i>	<i>Entretiens et mises en situation</i>
<i>Externe public</i>	7,74	8,43	9,63
<i>Externe privé</i>			
<i>Interne privé</i>	8,86		
<i>3^{ème} concours</i>	8,08		

Epreuve facultative de langues (60 candidats concernés) : 11,34

Sur les 140 admissibles, 3 ont été éliminés pour au moins une des raisons suivantes :

- ne se sont pas présentés aux épreuves orales d'admission ;
- ne se sont présentés qu'à une seule des épreuves orales d'admission obligatoires (Leçon) Il n'y a pas eu d'attribution de note éliminatoire dans les épreuves orales d'admission.

Nota bene :

Pour rappels :

- une note éliminatoire peut être attribuée par défaut de posture ou de lacunes dans la compréhension comme la gestion des situations didactiques et pédagogiques ne permettant pas au jury d'envisager que des élèves puissent être confiés au candidat,
- une attitude désinvolte face au jury, ou un registre de langue particulièrement inadapté peuvent également provoquer cette note éliminatoire.

S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas sinon été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.

CRPE 2025

**RAPPORT
D'ADMISSIBILITÉ**

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CRPE Session 2025

RAPPORT GÉNÉRAL

1 - Déroulement des corrections

• Éléments contextuels :

Les épreuves écrites se sont déroulées les 1er et 2 avril 2025 selon le calendrier prévu à raison d'une épreuve le premier jour et deux épreuves le second jour comme suit : épreuve disciplinaire de Français, épreuve disciplinaire de Mathématiques, épreuve écrite d'application (domaine au choix : Arts, Sciences ou Histoire-Géographie-EMC).

• Éléments fonctionnels

Les corrections se sont déroulées pour la cinquième année consécutive en mode dématérialisé dans des conditions fort satisfaisantes.

Dans ce cadre, plusieurs réunions ont présidé à la mise en place de la phase des corrections

→ du 3 au 7 avril 2025 : réunion des commissions de barème pour l'élaboration du corrigé d'épreuve et des critères de notation au regard des réponses attendues.

→ 8 avril 2025 (matin) : réunion d'installation des différents groupes de correcteurs (par épreuve)

Ces temps préalables ont permis :

- une présentation par le coordonnateur et vice-président du CRPE des modalités de travail sur la plateforme numérique,
- une explicitation du barème proposé par la commission de barème de chaque discipline afin d'appréhender la distribution des points attribués à chaque partie des épreuves et, en leur sein, à chaque item ou exercice.

A noter que la saisie finale des notes s'établit automatiquement par exportation de la plateforme de correction (VIATIQUE) vers l'application de gestion du concours (CYCLADE).

Les différents binômes de correcteurs composés par discipline ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par le suivi régulier dans la distribution des notes (note minimale, note maximale, moyenne du lot, écart-type) fournie en direct par la plateforme de correction.

Les corrections ont débuté dès le mardi 8 avril 2025 (à l'issue des réunions d'installation) et se sont achevées le jeudi 10 avril 2025 en fin de journée. Le bilan des différentes commissions a pu ainsi être conduit le lundi 14 avril matin en vue de la rédaction des rapports constitutifs du rapport de jury.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant des correcteurs de catégorie ou de fonction différentes.

- Il importe de signaler la bonne prise en compte des convocations émises sous le timbre de Madame la Rectrice et la parfaite implication des correcteurs, dont la mission a conservé un caractère prioritaire sur toute autre : cela a permis **une présence** à la fois **indispensable** à la réunion d'installation et une disponibilité **continue** (sauf urgence signalée au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections.

- Certaines procédures sont à systématiser :

- régularité des corrections par lot (double correction sur un même lot puis harmonisation lorsque toutes les copies du lot ont été notées par chaque correcteur),
- bilan intermédiaire donnant les statistiques essentielles de l'ensemble des lots corrigés et harmonisés pour permettre une régulation au sein de chaque binôme,
- recomptage des fautes d'orthographe avant validation des harmonisations conduites,
- recours à la note éliminatoire si copie très indigente,
- régulation éventuelle au sein de chaque binôme – en lien avec le responsable de commission ou le coordonnateur pédagogique – avant la validation finale de tous les lots.

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

cf. tableau « INTRODUCTION : BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2025 »

2.2. Etude des résultats

→ Etude globale par **champ disciplinaire**

• Les résultats globaux témoignent d'une **réussite médiocre en Français** (moyenne globale de l'épreuve s'élevant entre 7,25 et 9,4 selon les concours), assez similaire **en Mathématiques** (moyenne de l'épreuve s'élevant entre 7 et 9,8 selon les concours) et très hétérogène dans le champ des domaines qui relèvent de l'épreuve d'application, cette dernière s'avérant toutefois mieux réussie en Sciences qu'en Arts ou en Histoire-Géographie (moyenne de l'épreuve s'élevant entre 7,6 et 7,9 pour les sciences, entre 5,15 et 7,2 pour l'histoire-géographie/EMC et 8,6 et 9,8 pour les arts selon les concours).

• A cet effet, l'on peut noter :

- un **nombre de copies éliminées** (note globale inférieure à 5) sensiblement identique en épreuve de Mathématiques et en épreuve de français (44 et 46) et de 22, 21 et 13 en sciences, histoire-géographie/ EMC et arts.;
- une **distribution des notes étendue dans les 3 épreuves** → Français [0,25 à 18] / Mathématiques [0 à 18,25] / Epreuve d'application [0 à 18,5]
- des **faiblesses** réparties de manière disparate si l'on considère le nombre de notes inférieures chaque fois à la moyenne théorique de 10, ce qui tend à démontrer que lorsque l'épreuve est échouée, cela s'avère de manière rédhibitoire en Mathématiques, plus ou moins prononcée en Application, moins marquée en Français. Ces données restent à nuancer selon les concours et les domaines disciplinaires, car plus hétérogènes pour l'externe public (plus resserrée pour d'autres concours (3^{ème} concours public, 2d interne privé) ;

- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite très forte (98 % des copies) et plus encore qu'à la session 2024** dans toutes les épreuves puisque rares sont les copies qui échappent à la pénalisation (1% en Français et en Mathématiques contre 1,3% en Application) avec des caractéristiques quasi identiques quelle que soit l'épreuve pour la pénalisation maximale

- → Etude par **concours**

A) Concours privés

→ concours Externe privé (15 candidats)

→ 2^d concours Interne privé (7 candidats)

Les résultats sont peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé, mais l'on peut noter qu'ils s'avèrent faibles voire très faibles en Français, plus convenables en Mathématiques et en Application en notant pour cette épreuve de meilleurs résultats en Sciences.

B) Concours publics.

→ 3^{ème} concours (31 candidats)

- Les résultats s'avèrent fragiles et sensiblement identiques en français et mathématiques
- La distribution des notes est plutôt étendue en Mathématiques [0,25 à 16], plus resserrée et mieux réussie en Français [3,25 à 15,25] et en

→ Externe public (232 candidats)

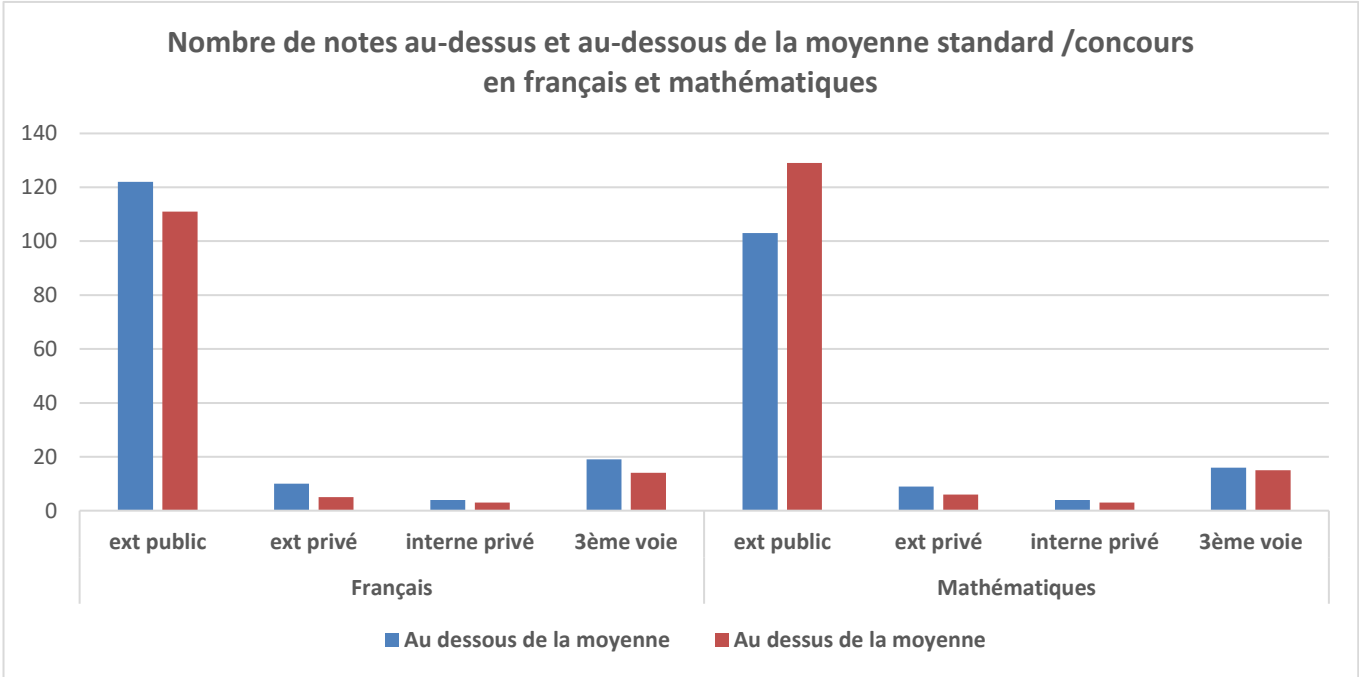
- Les résultats s'avèrent globalement médiocres dans les trois épreuves pour cette session 2025,
- La **réussite en Français** reste peu satisfaisante même si les résultats s'améliorent par rapport à la session précédente, les faiblesses marquées affectent les différentes parties de l'épreuve ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats s'avère particulièrement dégradée.
- La **réussite en Mathématiques** se révèle insuffisante, les connaissances sont fragiles, parfois inexistantes, la prise en compte de la langue écrite reste là encore peu qualitative mais moins marquées que dans les deux autres épreuves car les parties rédigées sont restreintes.
- La **réussite en Epreuve** d'application s'avère médiocre globalement par rapport aux deux précédentes épreuves, avec une performance correcte en Sciences, bien moindre en Arts ou en Histoire-Géographie.

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

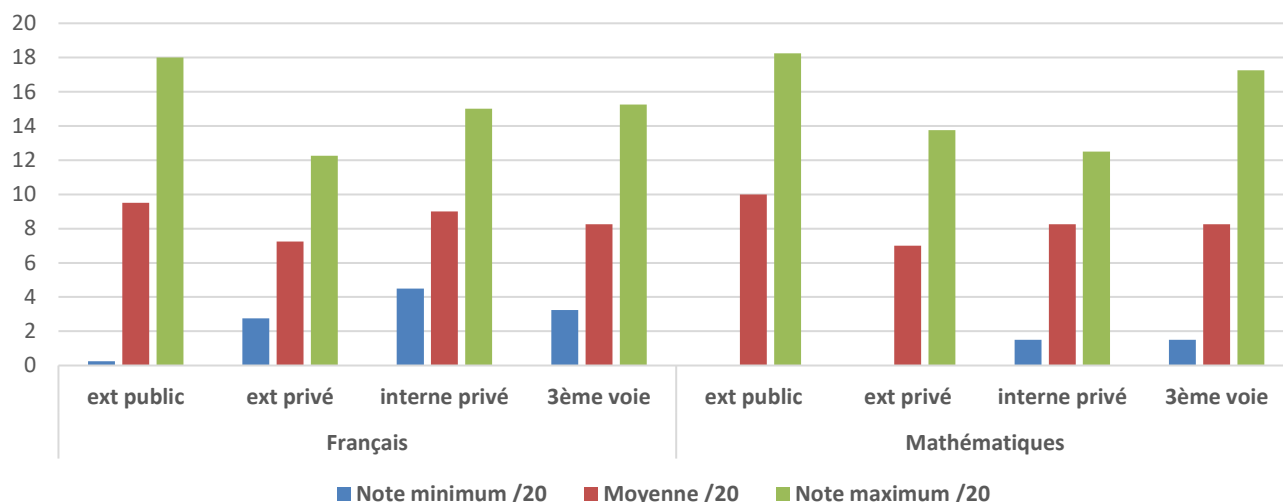
CRPE 2025
Bilan statistique

Epreuves	Types de concours	Nombre de notes au-dessous de la moyenne standard (10)	Nombre de notes au-dessus de la moyenne standard (10)	-En français, le nombre de notes inférieures à la moyenne standard (10) pour les quatre concours est supérieur au nombre de notes supérieures à la moyenne. -En mathématiques, il n’y a que pour l’externe public qu’il y a plus de notes supérieures à la moyenne standard (10).
Français (233/15/7/33)	ext public	122	111	
	ext privé	10	5	
	interne privé	4	3	
	3ème voie	19	14	
Mathématiques (232/15/7/31)	ext public	103	129	
	ext privé	9	6	
	interne privé	4	3	
	3ème voie	16	15	



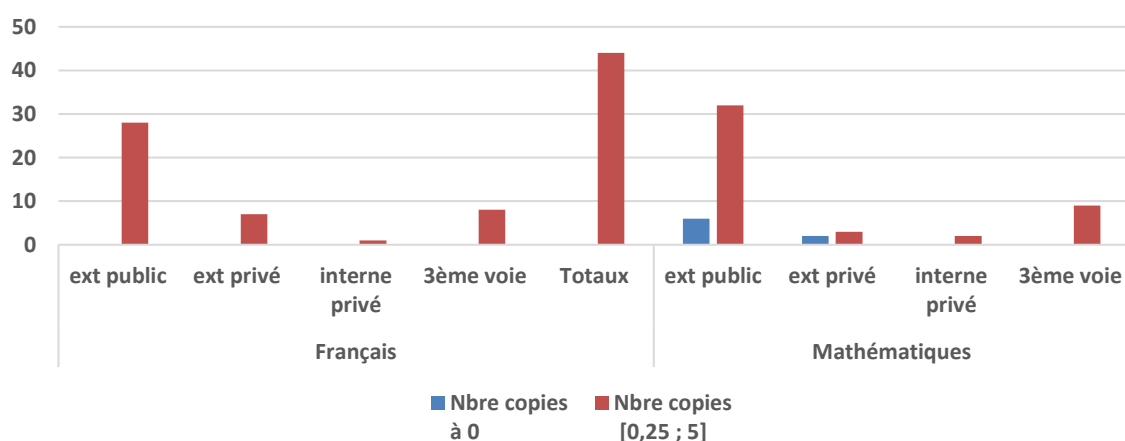
	Types de concours	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20	Seule en mathématiques pour l’externe public, la moyenne est la plus proche de 10. Pour l’ensemble des autres épreuves, la moyenne est inférieure à 10. A noter, la note de 0 est attribuée toutefois en mathématiques pour l’externe public et l’externe privé.
Français	ext public	0,25	9,4	18	
	ext privé	2,75	7,25	12,25	
	interne privé	4,5	8,8	15	
	3ème voie	3,25	8	15,25	
Mathématiques	ext public	0	9,8	18,25	
	ext privé	0	7	13,75	
	interne privé	1,5	8	12,5	
	3ème voie	1,5	8,1	17,25	

Notes minimum, maximum et moyenne de l'épreuve par concours en mathématiques et français

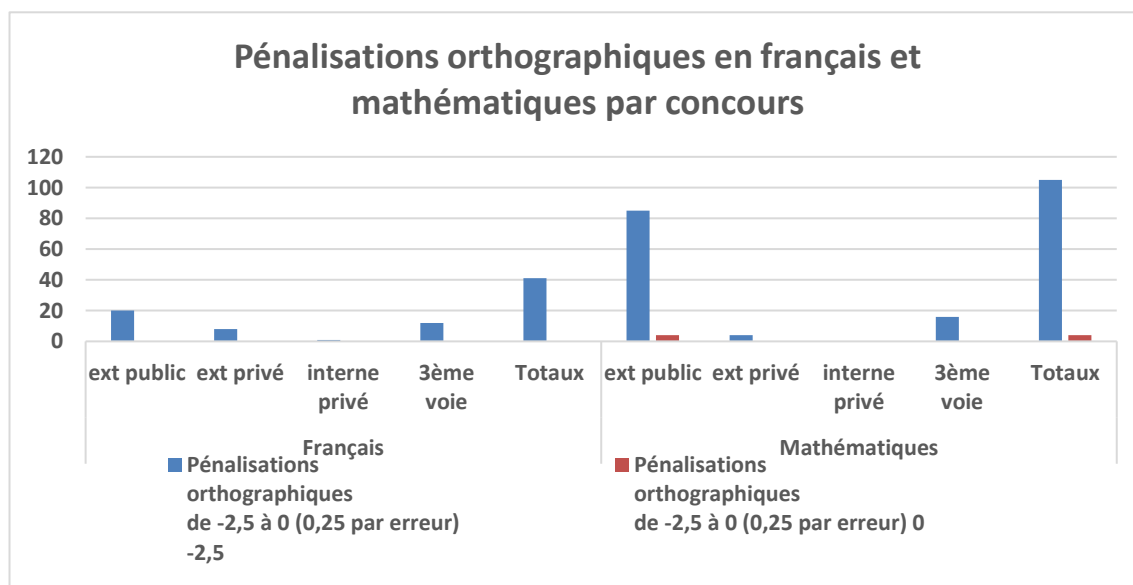


		Nombre de copies éliminées dont		8 copies notées 0 éliminées en mathématiques Aucune en français, mais 38 comprises [0,25 ;5[contre 46 en mathématiques. Ces éliminations ne sont pas cumulatives (car le même candidat peut avoir eu une note éliminatoire en français et mathématiques)
	Types de concours	Nombre de copies à 0	Nombre de copies [0,25 ; 5[	
Français	ext public	0	28	
	ext privé	0	7	
	interne privé	0	1	
	3ème voie	0	8	
	Totaux	0	44	
Mathématiques	ext public	6	32	
	ext privé	2	3	
	interne privé	0	2	
	3ème voie	0	9	
	Totaux	8	46	

Nombre de copies éliminées en français et mathématiques par concours



		Pénalisations orthographiques de -2,5 à 0 (0,25 par erreur)		Ce sont 146 copies qui sont sanctionnées par la pénalité maximale pour l'orthographe, ce qui suppose que 10 erreurs orthographiques au moins ont été relevées. Seul l'interne privé ne l'est pas en mathématiques. Seules 4 copies en mathématiques présentent une orthographe sans erreur pour l'externe public
	Types de concours	Pénalisation maximale -2,5	Pénalisation minimale 0	
Français	ext public	20	0	
	ext privé	8	0	
	interne privé	1	0	
	3ème voie	12	0	
	Totaux	41	0	
Mathématiques	ext public	85	4	
	ext privé	4	0	
	interne privé	0	0	
	3ème voie	16	0	
	Totaux	105	4	
	Totaux généraux	146	4	

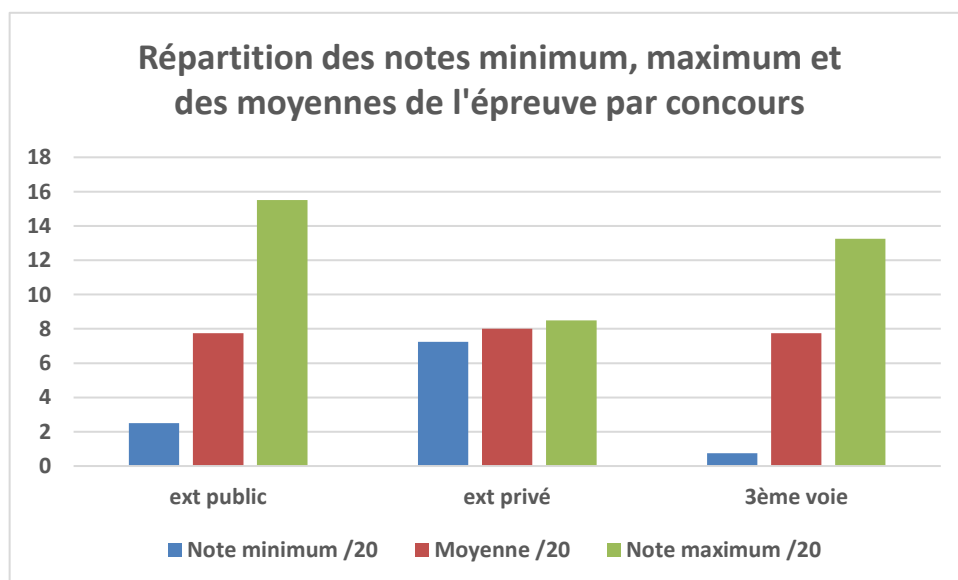
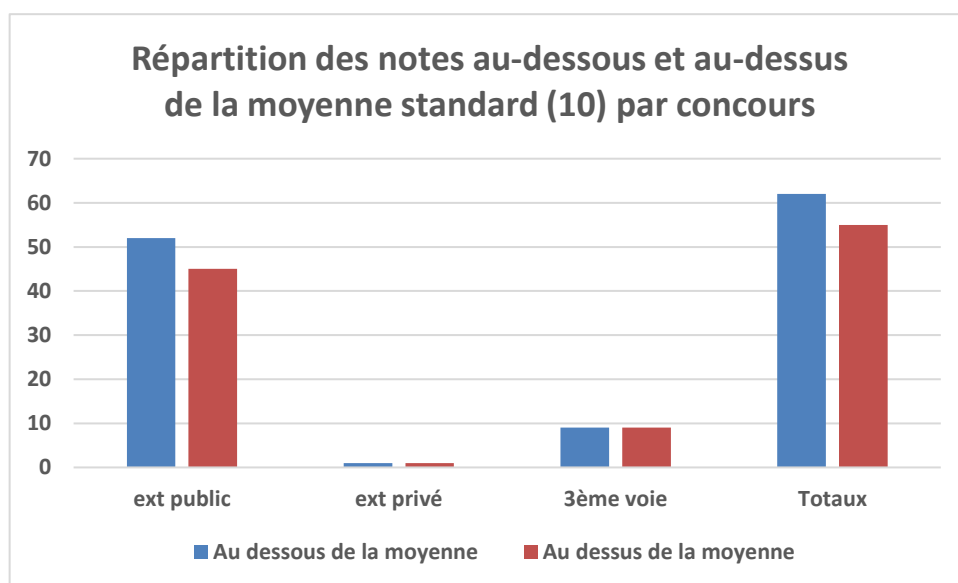


EPREUVES A CHOIX : sciences et technologie, histoire-géographie /EMC et arts

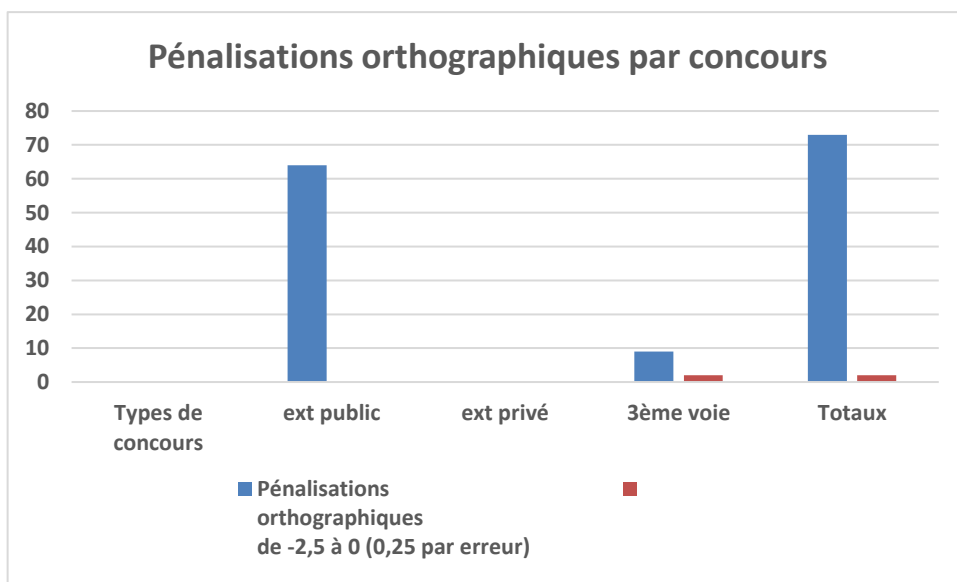
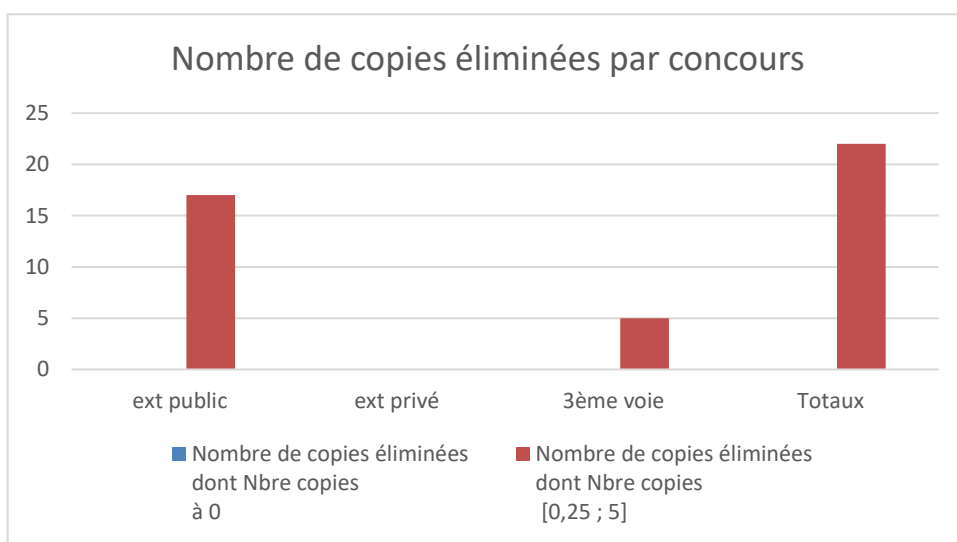
Alors qu'il s'agit d'épreuves choisies par les candidats, les notes obtenues pour chacun d'entre elles interrogent sur la réelle maîtrise des composants.

Sciences et technologie : 117 l'ont choisie. Aucun candidat pour l'interne privé.

Types de concours	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne théorique (10)	Au dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20	La moyenne n'atteint jamais 10 pour aucun des concours dans cette épreuve. Le nombre de notes supérieures à la moyenne théorique (10) est inférieur au nombre de notes inférieures à la moyenne pour l'externe public est identique pour les deux autres concours La note la plus basse (0,75) est obtenue au 3 ^{ème} voie, la plus haute (15,5) à l'externe public
ext public	97	52	45	2,5	7,6	15,5	
ext privé	2	1	1	7,25	7,9	8,5	
interne privé	0						
3ème voie	18	9	9	0,75	7,75	13,25	
Totaux et moyennes pondérées	117	62	55	3,50	7,63	12,41	

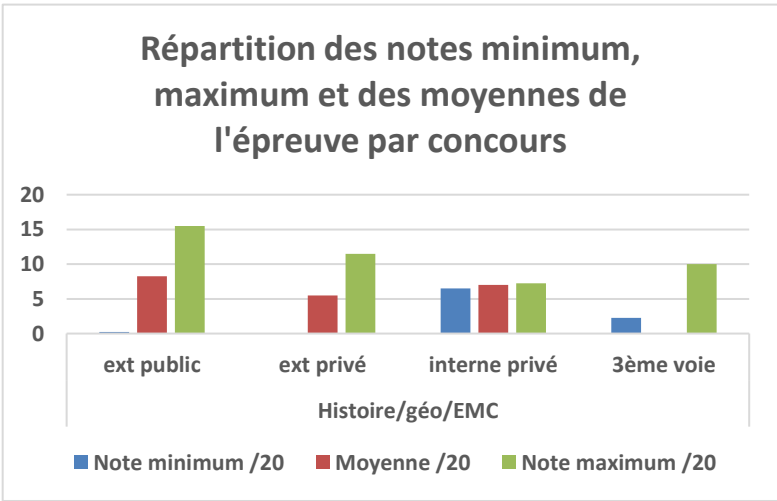
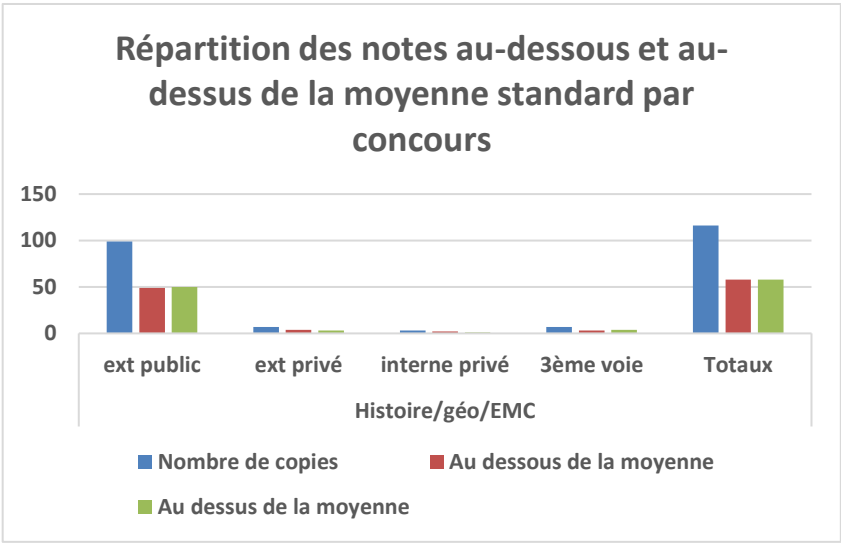


Epreuves	Types de concours	Nombre de copies éliminées dont		Pénalisations orthographiques de -2,5 à 0 (0,25 par erreur)		21 copies sont éliminées 73 sont sanctionnées de la pénalité maximale en orthographe 2 n'ont aucune sanction orthographique en 3 ^{ème} voie
		Nbre copies à 0	Nbre copies [0,25 ; 5[	Pénalisation maximale -2,5	Pénalisation minimale 0	
Sciences/techno	ext public	0	17	64	0	
	ext privé	0	0	0	0	
	3ème voie	0	5	9	2	
	Totaux	0	22	73	2	

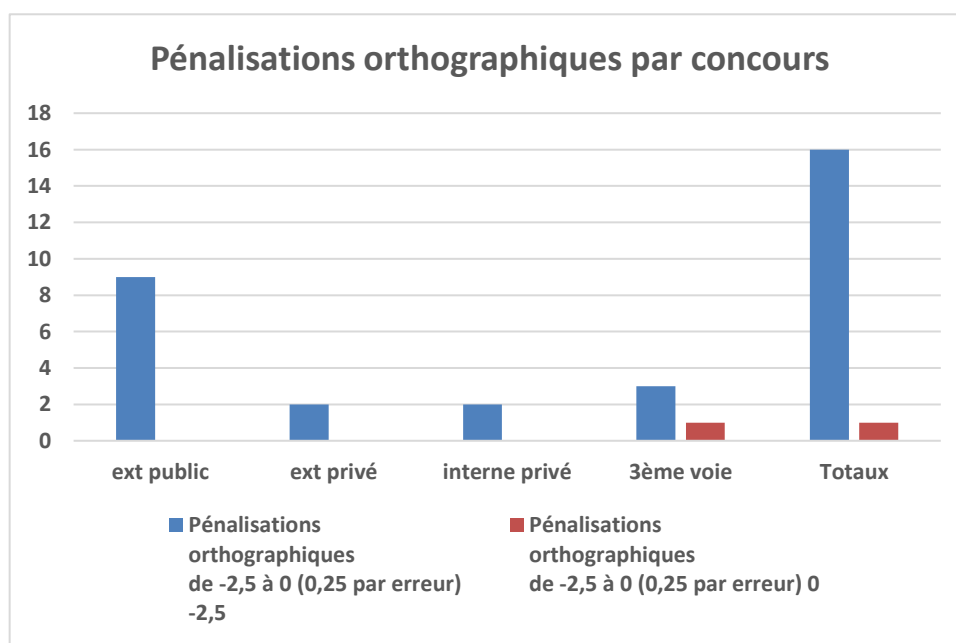
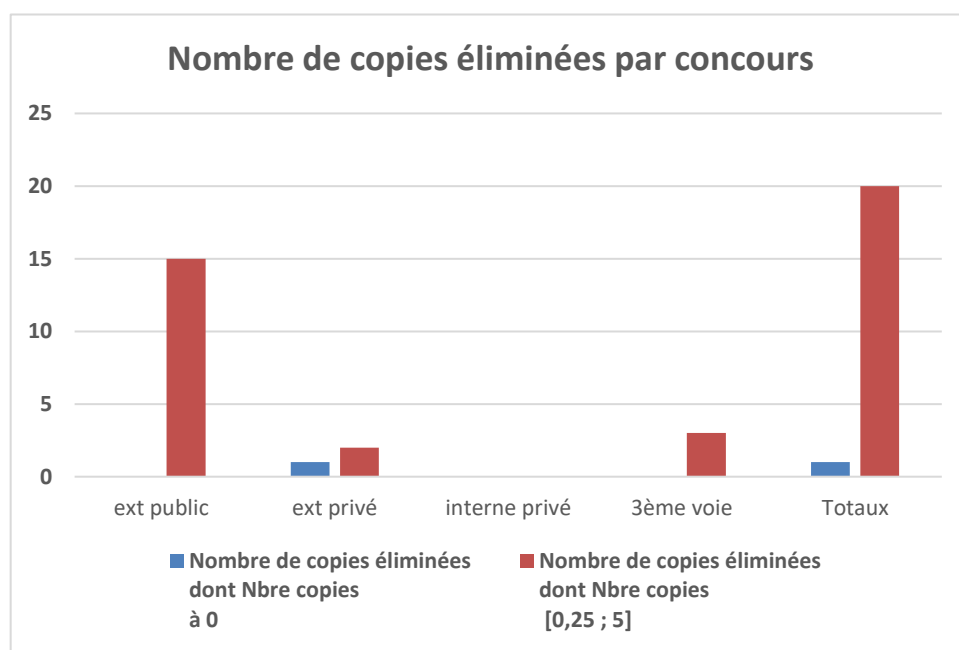


Histoire-géographie /EMC : 116 candidats l’ont choisie, soit un de moins que pour l’épreuve de sciences et technologie.

Epreuves	Types de concours	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne standard (10)	Au dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20	Comme pour l'épreuve de sciences et technologie, la moyenne n'atteint jamais 10 quel que soit le concours. Les nombres de notes supérieures et inférieures à la moyenne sont quasi à l'équilibre quel que soit le concours. La note la plus basse attribuée est 0 en externe privé, la plus haute 15,5 pour l'externe public
Histoire-géo / EMC	ext public	99	49	50	0,25	8,2	15,5	
	ext privé	7	4	3	0	5,4	11,5	
	interne privé	3	2	1	6,5	6,8	7,25	
	3ème voie	7	3	4	2,25	5,15	10	
	Totaux et moyennes pondérées	116	58	58	2,25	7,8	11,06	

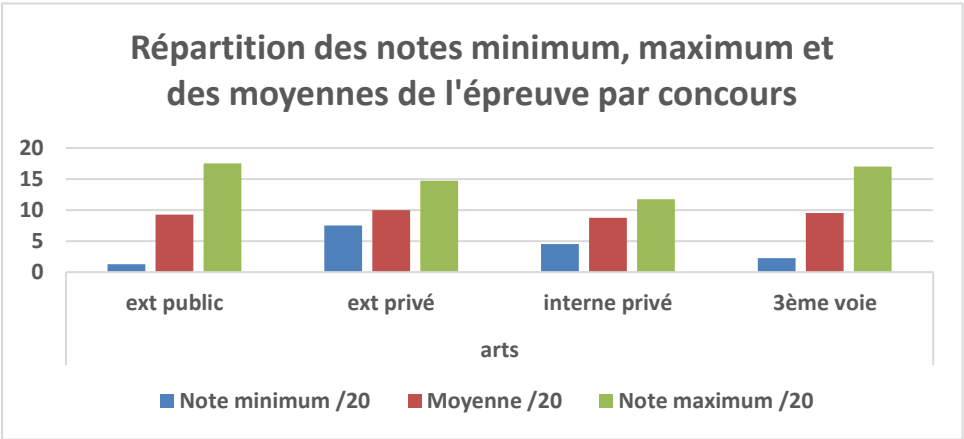
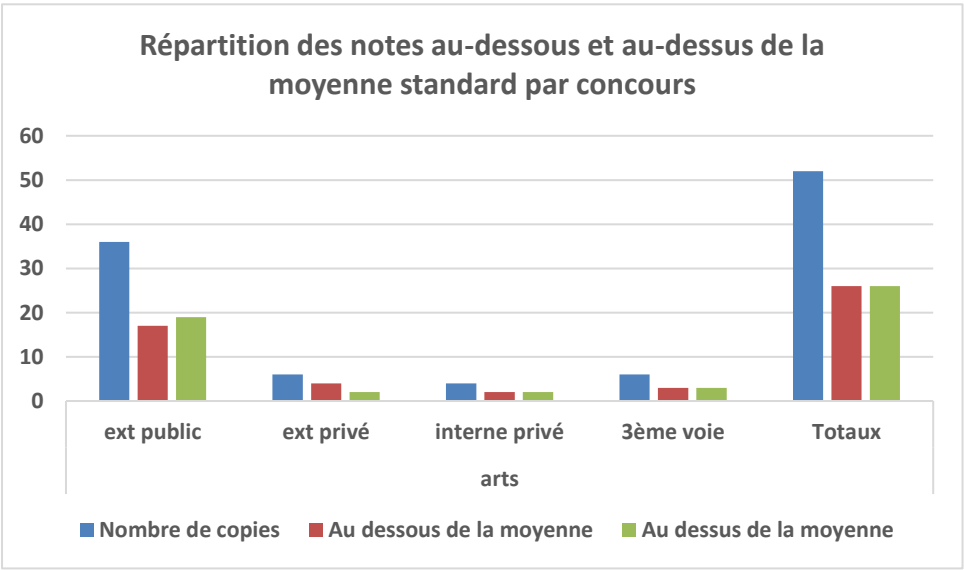


	Nombre de copies éliminées dont		Pénalisations orthographiques de -2,5 à 0 (0,25 par erreur)		21 copies sont éliminées 16 sont sanctionnées de la pénalité maximale en orthographe 1 n'a aucune sanction orthographique en 3 ^{ème} voie
	Nbre copies à 0	Nbre copies [0,25 ; 5[	Pénalisation maximale -2,5		
ext public	0	15	9	0	
ext privé	1	2	2	0	
interne privé	0	0	2	0	
3ème voie	0	3	3	1	
Totaux	1	20	16	1	

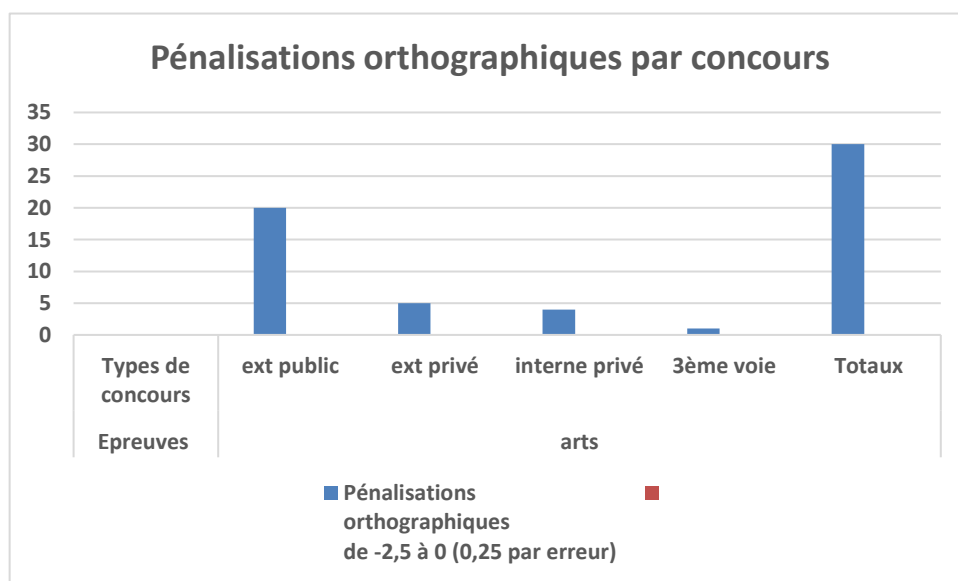
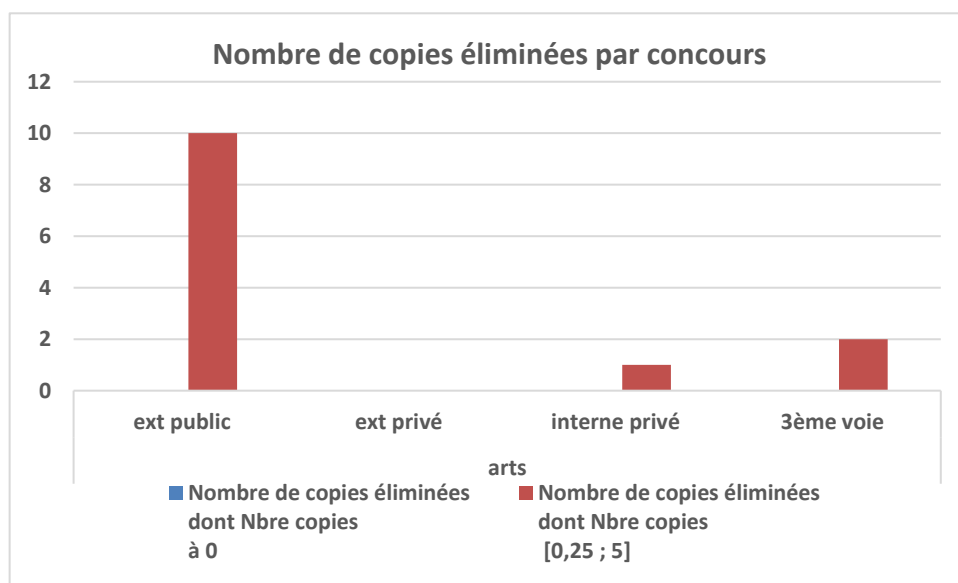


Arts : 52 candidats l'ont choisie, soit 22% des candidats.

Epreuves	Types de concours	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne standard (10)	Au dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20	
arts	ext public	36	17	19	1,25	9,1	17,5	La moyenne approche 10 uniquement pour l'externe privé. Comme pour l'épreuve d'histoire-géographie/EMC, les nombres de notes supérieures et inférieures à la moyenne sont quasi à l'équilibre sauf pour l'externe privé et l'interne privé. La note la plus basse attribuée est 1,25 en externe public, la plus haute 17,5 pour l'externe public
	ext privé	6	4	2	7,5	9,8	14,75	
	interne privé	4	2	2	4,5	8,6	11,75	
	3ème voie	6	3	3	2,25	9,4	17	
Totaux et moyennes pondérées		52	26	26	3,88	9,2	15,25	



	Nombre de copies éliminées dont		Pénalisations orthographiques de -2,5 à 0 (0,25 par erreur)		13 copies sont éliminées 30 sont sanctionnées de la pénalité maximale en orthographe
Types de concours	Nbre copies à 0	Nbre copies [0,25 ; 5[	Pénalisation maximale -2,5	Pénalisation minimale 0	
ext public	0	10	20	0	
ext privé	0	0	5	0	
interne privé	0	1	4	0	
3ème voie	0	2	1	0	
Totaux	0	13	30	0	



Fait à Limoges, le 15 avril 2025

Marie-Paule LAPAQUETTE,
Vice-présidente et coordonnatrice pédagogique du CRPE

CRPE SESSION 2025 - ÉPREUVE DE FRANÇAIS
ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ
Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Français

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 252 candidats → 70 postes
 - Concours 3^e concours public : 31 candidats → 6 postes
 - Concours Externe privé : 15 candidats → 3 postes
 - Concours 2^d interne privé : 7 candidats → 4 postes
-

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Durée : trois heures ; coefficient 1.

Les sujets remis aux candidats indiquent la répartition des 20 points dans les trois grandes parties de l'épreuve :

Les jurys académiques sont donc tenus de suivre cette répartition. En revanche, chaque jury peut adapter à sa convenance le barème détaillé que propose ici, pour chaque question, la commission nationale.

L'évaluation de la qualité de la langue est également de la responsabilité de chaque commission académique.

1. ETUDE DE LANGUE : 8 points - 4 questions
2. LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE : 3 points – 3 questions
3. REFLEXION ET DEVELOPPEMENT : 9 points

Partie 1 : Etude de la langue – 4 questions dont 2 sous-questions – 8 points

- La première partie est consacrée à la connaissance de la langue avec six exercices :
 - ✓ identification des formes verbales et de leur infinitif

- ✓ identification des temps et modes des formes verbales
- ✓ transformation de phrases (genre et nombre)
- ✓ relevé de propositions et identification de leur nature
- ✓ identification de la nature et de la fonction de mots et de groupes de mots

- Une première partie assez réussie avec des copies globalement satisfaisantes.
- Rarement des questions non traitées.
- Globalement, les questions de langue ne présentaient pas de difficulté, si ce n'est celle sur les propositions qui devient donc l'exercice sur lequel se joue le classement des copies dans cette partie consacrée à l'étude de la langue.
- On constate une amélioration dans la concision, la présentation, et l'efficacité des réponses. On déplore moins que d'habitude des réponses longues, confuses, qui se perdent dans leur raisonnement.

✓ Identification des formes verbales et de leur infinitif :

- Bon relevé des formes verbales dans l'ensemble.
- Des erreurs récurrentes sur l'identification de l'infinitif « faire » ainsi que pour l'identification du gérondif « en penchant ».
- Le pronom a parfois été relevé avec la forme verbale (me demandes – m'as fait).

✓ Identification des temps et modes des formes verbales :

- Exercice globalement réussi.
- Erreurs ou absences de réponses sur le gérondif (confusion avec le participe présent).
- Quelques confusions entre l'imparfait et le passé simple.

✓ Transformation de phrases (genre et nombre) :

- Exercice bien réussi.
- Erreurs les plus fréquentes : modification de « assis », utilisation du déterminant « leurs » à la place du pronom « leur ».

✓ Relevé de propositions et identification de leur nature :

- Question qui a été la moins réussie.
- Difficulté à relever la première proposition (principale).
- Proposition subordonnée relative très bien repérée et analysée.
- Bon repérage des deux dernières propositions mais souvent mauvaise analyse.
- La proposition subordonnée infinitive a rarement été segmentée ; de même pour l'identification de sa nature.
- Des confusions entre les notions de proposition principale et proposition indépendante.
- Beaucoup de problèmes de découpage.
- Remarque des correcteurs : cette question a rendu la correction complexe (choix de la phrase, nombres de propositions à identifier, nombres de segmentations acceptées).

✓ Identification de la nature et de la fonction de mots et de groupes de mots :

- Question plutôt réussie.
- Assez bon repérage concernant la nature des mots ou groupes de mots mais difficulté à identifier leurs fonctions (excepté « de l'Empire »).
- Le pronom relatif « dont » a été identifié, mais rarement sa fonction.
- Beaucoup d'erreurs sur la nature du GN « vieil imposteur » souvent identifié comme un groupe adjectival.
- Le pronom personnel a également posé problème (pronom réfléchi ou pronom sans autre précision).

✓ Identification de la nature et de la fonction de mots et de groupes de mots :

- Question plutôt réussie.
- Assez bon repérage concernant la nature des mots ou groupes de mots mais difficulté à identifier leurs fonctions (excepté « de l'Empire »).
- Le pronom relatif « dont » a été identifié, mais rarement sa fonction.
- Beaucoup d'erreurs sur la nature du GN « vieil imposteur » souvent identifié comme un groupe adjectival.
- Le pronom personnel a également posé problème (pronom réfléchi ou pronom sans autre précision).

Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale – 3 questions – 3 points

La deuxième partie (sur 3 points), est consacrée au lexique et à la compréhension lexicale avec trois exercices :

- ✓ Lexique (identification de synonymes)
- ✓ Compréhension lexicale (identification de la formation et du sens d'un mot, explication du sens d'une métaphore).

➤ Partie ayant posé plus de difficulté à cause d'une compréhension approximative du lexique.

✓ Identification de synonymes en tenant compte de leur sens en contexte :

- Méconnaissance des termes « grêle » et « candeur » allant parfois jusqu'au contresens.

✓ Identification de la formation et du sens d'un mot (verbe dégouter) :

- Bonne analyse concernant le préfixe et le radical.
- Difficulté à analyser la désinence et à expliquer clairement le sens du mot.

✓ Explication du sens d'une métaphore « l'éclaboussure des âmes humaines » :

- Explications parfois trop évasives et peu explicites.
- Généralement, une seule des deux notions était présente.

Partie 3 : Réflexion et développement – 9 points

Cette partie est consacrée à une réflexion suscitée par un extrait du livre *Nouvelles orientales*, « Comment Wang-Fô fut sauvé » de Marguerite Yourcenar, Gallimard, 1963. Les candidats devaient s'interroger sur les liens que l'art entretient avec le réel en faisant appel à leur culture générale et s'appuyant sur le texte de l'écrivaine.

A partir de la question posée, la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé, structuré qui doit faire état d'un bagage littéraire et culturel avéré en lien avec la problématique.

Compétences visées :

- ✓ S'appuyer sur le texte et sur une culture générale pertinente (qualité des exemples)
- ✓ Analyser et développer un sujet (qualité des arguments)
- ✓ Organiser un raisonnement et assurer le guidage du lectorat
- ✓ Maîtriser la langue (syntaxe, ponctuation, vocabulaire)

➤ Productions hétérogènes.

➤ Certaines copies argumentent avec méthode et s'appuient sur des exemples culturels riches, détaillés et bien exploités.

➤ D'autres copies juxtaposent quelques généralités (exemples de la vie quotidienne) sans construire de progression voire même sans distinguer au moins deux thèses, et ne s'appuient que sur le texte de Marguerite Yourcenar.

➤ Globalement, bonne structuration de la partie 3 (paragraphe, introduction, conclusion, connecteurs...)

- Compétence 1 :

- Beaucoup plus de références culturelles que l'an dernier, mais le sujet se prêtait à des références artistiques (peut-être au détriment des références littéraires).
- Le texte de Yourcenar a rarement été commenté de façon fine et juste.

- Compétence 2 :

- Le sujet a rarement été problématisé de façon précise. Il a cependant amené les candidats à le développer,

sans forcément l'analyser.

- Compétence 3 :
 - La construction de l'argumentation reste assez aléatoire et manque souvent de rigueur.
 - Souvent deux thèses mais pas de progression réelle ou de dynamique dans le cheminement de l'argumentation.
- Compétence 4 :
 - Des copies qui montrent trop souvent une maîtrise en deçà des compétences attendues pour un futur enseignant, qu'il s'agisse de la syntaxe ou du lexique, de la ponctuation et de la grammaire de texte.

Recommandations pour les futurs candidats

- Qualité de la langue : des attendus fondamentaux pour de futurs professeurs des écoles.
- La correction syntaxique, morphologique et lexicale, le niveau de langue et la clarté de l'expression de la production des candidats apportent une réelle plus-value à la lisibilité des propos.
- Le jury remarque toujours une importante pénalisation de certaines copies liées à une orthographe déficitaire.
- Le texte support de l'épreuve est extrait d'un récit recommandé dans la liste de référence de Littérature au cycle 3 (CM1 – CM2).

Conseils d'ordre méthodologique :

- S'entraîner à rédiger et à composer des textes argumentatifs avec rigueur.
- S'entraîner à analyser un sujet et à le problématiser.
- Travailler les notions grammaticales et lexicales de base.
- S'entraîner en temps limité.

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

- Envisager des pratiques d'écriture régulières et évaluées. Des productions amples aptes à développer une dynamique de pensée comportant une cohérence et une progression des idées.
- S'appuyer sur le texte support et sur des références culturelles en lien avec le sujet traité.
- Proposer des présentations « type tableau » pour certains exercices qui s'y prêtent (Partie 1 : ex 1 a) et b) par exemple).
- Soigner la relecture pour corriger l'orthographe et l'expression (surtout en partie III).
- Veiller à la bonne syntaxe des phrases.
- Être très vigilant à la forme des accents (beaucoup d'accents étaient droits ou plats), à la lisibilité de l'écriture et au soin apporté à la copie.

Conseil d'ordre didactique et pédagogique :

- Exploiter les ressources relatives à la didactique de l'écriture et de la langue pour faire évoluer ses propres pratiques.
- Fréquenter des ouvrages didactiques et pédagogiques sur les différents piliers de l'enseignement du Français : lecture, écriture, oral et langue du C1 au C3 en allant jusqu'au cycle 4, guides ressources (*Eduscol*, *La grammaire du français du CP à la 6^e*).
- S'assurer de maîtriser les notions grammaticales, lexicales et orthographiques de base même au-delà de ce qui sera enseigné à des élèves de primaire.
- Enrichir son bagage culturel et littéraire pour pouvoir nourrir la réflexion dans la partie 3.
- Se constituer une banque de références culturelles sur les grands thèmes en relation avec l'enseignement. Il est possible d'intégrer par exemple des références culturelles générales issues des champs principaux des sciences humaines (littérature, philosophie, sociologie, etc.) et de les articuler aux œuvres majeures qui doivent composer la bibliothèque d'un enseignant du premier degré. A cet effet, les listes de références des cycles 1 à 4 constituent un réservoir de repères incontournables.
- Faire des liens avec sa pratique future.

Fait à Limoges le 12 avril 2025

Evelyne GUIONNET
Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Français

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 252 candidats → 70 postes
 - Concours 3^e concours public : 31 candidats → 6 postes
 - Concours Externe privé : 15 candidats → 3 postes
 - Concours 2^d interne privé : 7 candidats → 4 postes
-

1. Remarques d'ordre général

L'épreuve de mathématiques était commune aux quatre types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé, concours interne privé).

L'épreuve était constituée de 6 exercices indépendants.

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte à la hauteur de 2,5 points de la maîtrise des différents langages :

- **langue française écrite** : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale ...
- **langage mathématique** : vocabulaire et notations géométriques, symboles ($\approx$ [] ...)

Le barème de correction prévoyait 0,25 point de pénalité par erreur.

2. Le sujet

Exercice 1 : calcul de coût, résolution d'équation ou d'inéquation, calcul avec des proportions, résultat demandé sous forme de fraction irréductible

Exercice 2 : calcul de probabilités, et justification de l'équiprobabilité.

Exercice 3 : calcul de volume, de la hauteur pour un parallélépipède rectangle, pourcentage d'augmentation d'un volume, arrondi au centième, calcul de vitesse moyenne avec conversions, de distance, formule dans un tableur, proportion, calcul de médiane avec interprétation en contexte, calcul de moyenne

Exercice 4 : numération (entiers naturels non nuls, décimaux, rationnels)

Exercice 5 : comparaison de figures (à partir d'un triangle équilatéral dans lequel les côtés ont été « soit creusés, soit bombés, ou laissés rectilignes ») faisant intervenir les notions d'aire et de périmètre

Exercice 6 : démonstration géométrique avec utilisation théorème de Pythagore et sa réciproque, comparaison de patrons de figures, programmation SCRATCH.

3. Les productions des candidats

Globalement :

Par rapport à l'année dernière, de manière générale un effort de présentation a été effectué : les copies sont lisibles et la présentation soignée.

Parfois, la syntaxe et le raisonnement relégués au second plan, par la mise en avant des calculs et des résultats chiffrés répondant aux questions.

Des raisonnements erronés ou confus.

Une très grande majorité de copie a une pénalité orthographique.

Les copies peuvent être mal organisées surtout quand la résolution des exercices se fait dans le désordre.

Les raisonnements manquent de structuration ; **les justifications sont indispensables.**

Certains résultats absurdes sont proposés.

Exercices 1, 2, et 3 plutôt réussis / Exercices 5 et 6 peu réussis / Exercice 4 plutôt échoué.

4. Focale sur les exercices

Exercice 1 : la comparaison entre les montants non effectuée. Les arrondis demandés ne sont pas forcément respectés et des erreurs de conversions. Des justifications erronées.

Exercice 2 : Utilisation fréquente d'un arbre de probabilités. Majoritairement pas de référence à l'équiprobabilité.

Exercice 3 : Parfois absence de justification de la médiane et son interprétation très approximative. Les arrondis demandés pas forcément respectés.

Exercice 4 : Il y a une méconnaissance des domaines numériques (rationnels, décimaux, entiers naturels, confusion entre décimaux / rationnels).

Exercice 5 : interprétation erronée de « paires », les candidats nomment des formes isolées, ou des trios. Des confusions entre aire et périmètre.

Exercice 6 : Le théorème de Pythagore (et sa réciproque) mal énoncé. Son cadre d'emploi est rarement justifié, il y a confusion entre le théorème et sa réciproque. Pas toujours de justification complète des patrons ou avec des termes en langage courant approximatif éloigné du langage et des concepts géométriques. Les questions algorithmiques ont été bien traitées en dehors de la mesure de l'angle.

5. Les recommandations de la commission pour cette épreuve

1. Être vigilant quant à la lecture de l'énoncé et le respect des consignes.
2. Structurer sa copie en rappelant numéro de l'exercice, partie et numéro de la question.
3. S'assurer d'avoir répondu à la question posée
4. Réaliser une rédaction du raisonnement de façon très explicite en justifiant ses propositions en langage mathématique. Veiller à ne pas utiliser de langage familier.
5. Séparer résolution mathématiques et phrase réponse littérale
6. Prévoir systématiquement une phrase réponse
7. Approfondir les notions mathématiques
8. Relire sa copie pour procéder à un toilettage orthographique. Se ménager un temps de relecture
9. Quelques réponses sont totalement impossibles, il est donc important de vérifier l'estimation / la faisabilité du résultat (exemple : hauteur de la piscine : 43 m, vitesse moyenne en natation : 24 km/heure)

Fait à Limoges le 12 avril 2025

Florence LIRAUD

Inspectrice de l'Éducation nationale

Présidente de la commission Mathématiques

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 252 candidats → 70 postes
- Concours 3^e concours public : 31 candidats → 6 postes
- Concours Externe privé : 15 candidats → 3 postes
- Concours 2^d interne privé : 7 candidats → 4 postes

Répartition des candidats dans les trois domaines à choisir

Choix Epreuve 3	Sciences	Hist Géo	Arts	Nb Candidats
Ext public	97	99	36	232
3^eme voie	18	7	4	29
Ext privé	2	7	6	15
2d Int privé	0	3	6	9
TOTAL	117	116	52	285

1. Epreuve d'application ARTS

1.1. Éléments de réflexion sur le sujet

Les deux composantes du sujet sont différentes : conception d'une fiche de préparation en arts plastiques en cycle 2 et analyse d'une fiche de préparation en cycle 1 pour les univers sonores.

Les deux composantes du sujet font référence à la langue (écrite et orale).

Le sujet sur les univers sonores n'est pas seulement centré sur l'éducation musicale mais sollicite aussi l'expression par le corps et le langage.

Sujet Arts plastiques :

Le document 2 présentant une liste de contraintes matérielles pouvait être considéré comme une aide à la conception didactique, ces matériaux, outils et supports pouvant susciter des techniques et des effets plastiques pertinents eu égard au sujet.

Le texte de Claude Reynt permettait de préciser le sujet en le ciblant sur la prise en compte du mot comme forme plastique et non pas comme seule forme linguistique conventionnelle permettant d'accéder au sens.

Le document 1 permettait de montrer la place du mot dans des œuvres plastiques et notamment les particularités de leur « forme plastique » : mots issus d'un geste calligraphique, mots imprimés mécaniquement, mots issus de polices de caractères, mots colorés en relation avec la couleur du fond, mots fragmentés, sans sens et donc apparaissant d'autant plus comme formes ou graphismes. Les opérations plastiques (tracer, imprimer, coller, déchirer, décoller, fragmenter, recouvrir, superposer, entourer...) étaient à repérer en totalité ou en partie pour être transposées dans les objectifs d'une proposition pédagogique.

1.2. Commentaires généraux sur les copies

La grande majorité des copies a bien traité les deux composantes, en commençant le plus souvent par la première (arts plastiques).

Pour les arts plastiques, il convenait de proposer les fiches de préparations au sein d'une partie rédactionnelle composée d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion et de contextualiser également cette préparation : insertion dans une séquence, pré-requis, langages formels ...

Certains candidats ont utilisé la forme « tableau » pour les fiches de préparation en tant que telles, ce qui est judicieux car cela amène de la lisibilité et de la clarté. De façon générale, veiller à ne pas dépasser du cadre de chaque page. De même une lisibilité de l'écriture est à rechercher ainsi qu'une présentation claire et aérée.

De façon générale, veiller à ne pas dépasser du cadre de chaque page.

Des erreurs orthographiques (parfois très nombreuses) et syntaxiques ont pénalisé de nombreuses copies.

Certaines de ces copies ont ainsi basculé sur une note éliminatoire.
Quelques candidats n'ont rédigé ni introduction, ni conclusion. D'autres n'ont fait que citer les documents du sujet dans leur introduction.
La non-prise en compte des œuvres du sujet a été préjudiciable à la pertinence de la proposition pédagogique. Pour certains, cela a pu conduire à la limite du hors-sujet.
L'oubli de situer la séance dans une séquence a été observé dans plusieurs copies. Dans certaines copies, la description de la séquence s'est limitée à un titre pour chaque séance.

De même, les justifications des choix didactiques n'ont pas toujours été présentes. Dans les copies où elles étaient présentes, elles permettaient au candidat de montrer ses connaissances de la didactique et de la pédagogie disciplinaires en mobilisant le vocabulaire dédié.

Certaines copies présentaient une proposition pédagogique pertinente mais étaient desservies par une mise en forme négligée (écriture peu fluide, peu structurée...).

Une copie a révélé une bonne proposition dans une discipline et une réponse très courte et sommaire pour l'autre. Les deux disciplines étant évaluées à parts égales, nous rappelons qu'il ne faut négliger aucune des deux composantes.

1.3. Commentaires par composantes sur les copies

Pour les deux épreuves :

L'ordre de traitement des épreuves (A puis B / B puis A) n'est pas prédictif de la qualité de la copie. Les notions artistiques, plastiques et musicales, sont très rarement définies explicitement.
Certaines introductions (quand elles existent) ne font que juxtaposer les intitulés des documents du sujet (1 à 2 pages) sans les mettre en lien ni les associer à la problématique.
Certaines bonnes copies commencent sur la présentation et l'analyse des œuvres au programme du concours ce qui permet la mise en valeur des connaissances des candidats.
Certaines copies font bien référence aux documents et les candidats appuient leur analyse sur les ressources proposées.

La contextualisation dans une séquence ou la référence à un projet ne sont pas toujours proposées ce qui a pour conséquence la proposition de séances en décroché.
Certaines bonnes copies proposent, grâce à la mise en projet, de donner à voir / à écouter les productions des élèves (exposition, spectacle...)

Les collaborations partenariales ne sont pas ou très peu présentes
Des candidats ont réfléchi à la notion d'évaluation en l'intégrant dans des séquences / des projets
Les ouvertures vers d'autres cycles d'enseignement et vers d'autres domaines n'ont été que très rarement observées

En éducation musicale :

Peu, voire aucune, analyse de la comptine dans ses différents aspects : phrases, rimes allitérations, rythme, phrases musicales, jeu de mots, ...
Les rapports entre l'expression musicale et l'expression du corps sont très peu abordés.
L'analyse des points positifs et négatifs de la fiche de préparation proposée n'est pas suffisamment structurée pour faire clairement apparaître ce qui relève de l'un et de l'autre.

Certains candidats identifient **les éléments négatifs** mais ne proposent pas de remédiation ou ne sont **pas suffisamment précis**. De nombreuses copies ne se sont focalisées que sur les points négatifs.

Les connaissances sur la pédagogie de la maternelle et sur le développement de l'enfant demandent à être maîtrisées par les candidats.

En arts plastiques :

En arts plastiques, plusieurs copies préconisent une démarche modélisante, ce qui n'est pas pertinent d'un point de vue didactique.
Si la référence aux mots a été parfois bien perçue d'un point de vue du signifiant, l'aspect esthétique n'a été que trop peu exploité.
Les ressources iconographiques sont très souvent citées, quelquefois décrites mais très peu analysées (des connaissances sur les œuvres au programme étant attendues). Très souvent le lien entre les œuvres et la problématique du sujet n'a pas été établi.

Certaines copies proposent des schémas, des croquis qui permettent un éclairage sur les projets proposés aux élèves

Lorsque l'enseignant met à disposition des élèves le matériel (outils, supports), un temps de découverte, de manipulation et d'appropriation doit permettre aux élèves d'expérimenter avant de passer à la pratique artistique.

Plusieurs copies ont mal évalué la temporalité pour la partie pratique (phase de production de 10 minutes).

Très peu de candidats proposent des ouvertures vers d'autres œuvres, ne mettant pas en avant une culture artistique personnelle.

Beaucoup de copies ont négligé le fait de définir explicitement le sujet portant sur l'usage du mot dans les œuvres. Pourtant, le jury attend que le contenu enseigné soit clarifié. Les œuvres et le texte de Claude Reyte permettaient de mieux cerner le mot comme « forme plastique ».

Certaines copies n'ont pas considéré le sujet dans son intégralité et ne l'ont pas croisé avec le dossier. Ainsi, elles ont traité par exemple de la narration et non pas du mot dans l'œuvre. Nous devons rappeler, en termes méthodologiques, la nécessité de considérer l'extrait des programmes en lien avec les documents qui viennent éclairer et préciser les notions à travailler.

La formulation des objectifs plasticiens était souvent approximative ou prenait simplement le titre de la question des programmes. Il s'agissait pourtant de retrouver le sujet, la considération du mot dans son aspect plastique, associé aux procédés et opérations mises en œuvre (par exemple : coller/déchirer). Certaines copies ont même omis de donner des objectifs, oubliant ainsi la spécificité de l'enseignement qui est de transmettre des savoirs.

Un certain nombre de copies proposaient des situations pédagogiques riches en termes de questionnement et de pratique sensible en proposant des contraintes matérielles et des inductions verbales sollicitant la modification de l'apparence du ou des mots dans la composition plastique.

1.4. Éléments de recommandations formulés par la commission ARTS

Une vigilance orthographique et syntaxique reste absolument nécessaire.

Maîtriser un langage écrit, précis et recherché. Utiliser le vocabulaire spécifique aux disciplines. A contrario, bannir un niveau langagier qui serait une transcription de l'oral et du familier.

Maîtriser suffisamment des références notionnelles et culturelles liées aux domaines des arts pour en rendre compte lors de l'épreuve. Un apport de connaissances personnelles sur les œuvres est attendu et valorisé ainsi qu'un regard sensible et analytique.

Travailler nécessairement les enjeux didactiques contenus dans les documents fournis, en comprendre les finalités et savoir en rendre clairement compte dans la copie.

Cette épreuve se joue aussi sur une bonne exploitation du temps : éviter d'en perdre en répétant la présentation du dossier ou en posant trop de généralités sur la discipline au lieu de répondre à la demande précise des sujets. Il est conseillé de proposer une courte introduction ainsi qu'un développement de la pensée avec utilisation de connecteurs. Il est important de garder à l'esprit le fait que les deux composantes du sujet ont la même valeur en termes de points. De ce fait, un équilibre de traitement est à rechercher.

Conseils :

- expliciter les notions et pas seulement les citer
- bien distinguer la séance de la séquence dans laquelle elle s'insère
- définir des objectifs pédagogiques clairs
- prévoir explicitement les objectifs langagiers et culturels en complément des objectifs artistiques
- s'appuyer sur sa connaissance formelle des œuvres pour être en mesure de construire une proposition pédagogique pertinente
- éviter la démarche « à la manière de » qui n'incite ni à l'imaginaire, ni à la création, ni à la diversité des productions
- une analyse critique doit relever à la fois les points positifs en les justifiant au regard des programmes et les points négatifs en les justifiant également tout en proposant des ajustements

Fait à Limoges le 12 avril 2025

François MUSSON
Inspecteur de l'Education nationale
Président de la commission Arts

2. Epreuve d'application HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

2.1. Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Les deux composantes avaient trait aux valeurs de la République et au principe de laïcité : « les lois scolaires de Jules Ferry » en histoire et l'organisation de la journée nationale de la laïcité en EMC.

Les deux sujets concernaient des élèves de CM2. Des liens pertinents pouvaient être faits entre les deux corpus documentaires.

Histoire (majeure)

Le sujet portait sur l'élaboration d'une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « l'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme de CM2 « Le temps de la République ».

Outre des extraits du programme d'histoire (thème 1), les candidats disposaient de 5 documents, dont 3 pouvaient aisément être utilisés comme supports de séance avec des élèves de CM2 (deux photos et un extrait de la loi du 28 mars 1882).

Ce corpus documentaire était, en volume, peu conséquent à traiter. Il contenait les grands enjeux des lois Ferry.

Les questions étaient très guidantes et fournissaient aux candidats l'ensemble des éléments formels constituant une séquence.

EMC (mineure)

Le dossier comportait trois documents : un rappel des programmes (« acquérir et partager les valeurs de la République »), la charte de la laïcité et des affiches retranscrivant les représentations initiales d'élèves sur ce principe. Il était demandé aux candidats de définir la laïcité à portée d'élèves de CM2 et de s'emparer des affiches et de la charte pour « organiser » la journée nationale du 9 décembre. Aucun attendu formel (séquence, séance, etc.) n'était précisé.

Recommandations contenues dans les éléments de correction nationaux :

- aborder la neutralité de la puissance publique (aucun des corpus ne contenait d'extraits de la loi de 1905) ;
- évoquer la liberté de conscience et l'égalité civile.
- mettre en évidence la dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité.

2.2. Éléments relatifs aux productions des candidats

Points forts soulignés par le jury :

La plupart des candidats ont tenu compte des recommandations émises par le jury les années précédentes sur le fait de ne pas présenter le corpus documentaire de manière exhaustive en guise d'introduction.

Dans l'ensemble, les deux sujets ont été traités. Le temps semble avoir été bien géré.

Guidés par les questions en histoire, les candidats ont plus souvent réalisé un tableau de séquence qu'une rédaction détaillée peu opérationnelle, même si cette façon de faire n'est pas encore intégrée par tous.

Des efforts ont été faits pour proposer une présentation de séance reprenant les éléments demandés dans le sujet d'histoire : titres, objectif d'apprentissage, compétences, connaissances et lexique disciplinaire.

- Le choix des documents sélectionnés par les candidats pour travailler avec les élèves est davantage justifié cette année, mais parfois trop succinctement.

Les bonnes copies se sont distinguées :

- en reprenant bien les attendus de l'épreuve : thèmes contextualisés, notions à travailler, objectifs et compétences définis. Les étapes d'apprentissage étaient cadrées, les consignes précises, le travail des élèves, la différenciation et le rôle de l'enseignant pris en compte ;
- en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires précises et adaptées à l'âge des élèves ;
- en sachant contextualiser les sujets (instabilité politique au XIXe siècle et jeunesse du régime républicain au moment des lois Ferry ; principe de laïcité comme socle des valeurs de la République française) ;
- en utilisant un lexique rigoureux, propre à ces deux disciplines ;
- en faisant des liens avec d'autres disciplines, et notamment entre EMC et histoire, comme les deux sujets y invitaient.

Insuffisances relevées par le jury :

Un certain nombre de remarques émises l'année précédente restent valables cette année encore.

Deux tiers des candidats (63 copies) ont perdu entre 1,5 et 2,5 points par manque de rigueur orthographique et syntaxique (absence d'accents, y compris dans le mot République, erreurs de ponctuation, tournures impropres).

On constate une absence de contextualisation du thème dans les programmes. La majorité des candidats ne prennent pas le temps de présenter les attendus des programmes dans leurs introductions.

Les propositions didactiques et pédagogiques sont le point faible de beaucoup de copies. Les candidats se contentent de « raconter » ce qu'ils vont faire, ignorant bien souvent les éléments caractérisant une séance

d'enseignement : l'objectif et la démarche d'apprentissage, les consignes données aux élèves, le rôle de l'enseignant, la différenciation.

Les plans des séquences proposées sont souvent maladroits, reflétant un manque de préparation et de réflexion. Certains candidats proposent une séquence non opérationnelle de trois séances vides de connaissances, voire irréalistes en durée.

Exemple : s1. « l'école gratuite » ; s. 2 « l'école laïque » ; s. 3 « l'école obligatoire ».

On observe souvent une imprécision dans les connaissances disciplinaires à transmettre. Beaucoup ne se réfèrent pas aux attendus des programmes.

Les compétences propres à l'histoire et à l'EMC sont souvent méconnues au profit de compétences très générales. Il est toujours proposé de mettre en groupe pour « coopérer et mutualiser », le candidat présupposant qu'en discutant entre eux les élèves vont dégager des connaissances et établir des définitions sur des notions qu'ils ne connaissent pas.

Le déroulement de la séance est trop imprécis. On est dans de l'activité pour l'activité, sans intérêt pédagogique.

L'objectif général de la séance est souvent confondu avec les compétences. Sont souvent absents les modalités précises (nom des phases ; oral/écrit ; individuel/binôme/collectif ; durée), le rôle précis du maître (lieu commun des expressions « je leur demanderai de... réfléchir, répondre, écrire etc. »), la différenciation quasi inexistante, les consignes peu présentes.

Remarques propres au sujet d'EMC :

- En EMC, la laïcité est souvent mal connue et traitée uniquement à travers le prisme du cadre réglementaire en milieu scolaire et non comme un principe s'appliquant à l'ensemble de la société. La neutralité de l'Etat est très peu évoquée, les définitions se limitant à la liberté de conscience.

Très peu de candidats montrent le lien entre la journée de la laïcité du 9 décembre et la loi du 9 décembre 1905. Le lexique transmis est peu précisé, voire absent.

Peu d'exploitations pédagogiques cadrées, le sujet ne fournissant pas d'attendus formels. Les propositions des candidats sont souvent les mêmes : sans aucun lien avec la journée du 9 décembre, ils présentent avant tout l'idée de faire une charte de la laïcité simplifiée pour l'afficher dans la classe ou l'exposer au reste de l'école.

La charte de la laïcité n'est pas réellement exploitée : peu de candidats citent des articles précis pour expliquer ce qu'il faut faire en relation.

Remarques propres au sujet d'histoire :

- La loi du 9 décembre 1905, absente du dossier, n'est pas connue ou mal située dans le temps.

- Plusieurs copies indiquent que les filles n'avaient aucun accès à l'école avant les lois Ferry.

- Les propositions de traces écrites sont parfois inadaptées à des élèves de CM2 (descriptif du document étudié, sans apport de connaissances ni de lexique précis).

- Des anachronismes dans certaines copies : évocation de la loi Haby sous la III^e République, séparation des Eglises et de l'Etat concomitante aux lois Ferry.

2.3. Recommandations pour les futurs candidats

Au vu des remarques précédentes, il est conseillé aux futurs candidats de porter leur attention sur trois points essentiels.

Conseils d'ordre méthodologique :

Bien assimiler le sujet afin d'éviter un hors sujet. En histoire, certains candidats sont partis sur une simple comparaison entre « l'école d'autrefois » et « l'école d'aujourd'hui ». En EMC, l'organisation de la journée du 9 décembre a souvent été oubliée.

Justifier l'utilisation de documents, en lien avec les attendus des programmes et l'âge des élèves.

Privilégier les présentations claires comprenant des repères lisibles (titres, objectifs, connaissances disciplinaires, compétences, tâche du maître et tâche de l'élève, consignes).

Mobiliser des ressources hors dossier pertinentes, si possible dans l'environnement des élèves.

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

L'introduction doit montrer que le candidat sait contextualiser le thème proposé dans le cadre des programmes et s'inscrire dans une progressivité.

Être plus rigoureux au niveau de l'orthographe et de la syntaxe, lorsqu'on se destine à la fonction d'enseignant. Cette attention doit porter sur les accents et les points sur les i.

Les candidats doivent également porter une vigilance sur la lisibilité de leur écriture : certaines lettres finales mal formées sont difficilement identifiables.

Conseils d'ordre didactique et pédagogique :

La présence d'un dossier documentaire pour aider les candidats ne dispense pas de faire preuve de connaissances autres, tant en histoire-géographie qu'en EMC, notamment pour des thèmes classiques comme ceux de cette année (mise en place de l'école républicaine, laïcité)

Mieux maîtriser la didactique de la discipline.

Définir des objectifs d'apprentissage en lien avec les programmes, adaptés à l'âge des élèves.

S'acculturer au lexique disciplinaire et pédagogique (la confusion connaissance/compétence persiste).

Expliciter les démarches pédagogiques proposées et les modalités de mise en œuvre, en ne se contentant pas de nommer les différentes phases d'une séance.

Détailler les consignes données aux élèves lorsqu'ils sont mis en activité et la place de l'enseignant qui ne se contente pas de « circuler » entre des groupes.

Faire du lien avec d'autres disciplines.

La prise en compte des élèves à besoins particuliers et les propositions de différenciation pertinentes sont appréciées, au-delà du simple « accompagnement d'un groupe de besoin » non défini.

Fait à Limoges le 12 avril 2025

Delphine AYRAL

Inspectrice de l'Éducation nationale

Présidente de la commission Histoire–Géographie–EMC

3. Epreuve d'application SCIENCES

Nombre de candidats ayant composé

- Externe public : 97
- Troisième concours public : 18
- Externe privé : 2
- Interne privé : 0

3.1. Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Le sujet a abordé équitablement les trois sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) avec une dimension transversale de l'éducation au développement durable renforcée par la mention aux 17 objectifs de développement durable. Le sujet était globalement abordable. Il n'a pas été trop long car il y a eu peu de copies inachevées ; mais il a été constaté un effritement de la qualité des réponses au fur et à mesure de l'avancée dans la copie.

Des questions sont restées parfois non-traitées par manque de connaissances scientifiques ou pédagogiques-didactiques.

De manière générale, le sujet questionnait quasi-équitablement les connaissances scientifiques et les connaissances pédagogiques/didactiques des candidats (13 questions scientifiques sur 25 pour un total de 10,75/20). Le sujet proposait un équilibre global entre analyse de productions d'élèves, analyse de documents et connaissance scientifiques pures. Les connaissances attendues relevaient au plus de la fin du cycle 4

Le sujet « Une expédition scientifique dans l'océan Austral » se situait dans le contexte de l'année de la mer en France avec en point d'orgue l'organisation à Nice de la 3^e conférence des Nations-Unies pour l'océan et dans le contexte du projet de mission Polar Pod de Jean-Louis Etienne et permettait d'ancrer les connaissances demandées dans une réalité concrète même si les candidats n'avaient peut-être pas connaissance de cette année thématique et de ce projet de mission. La page introductive relative à ces 2 entrées permettrait néanmoins aux candidats d'être informés.

Il serait peut-être intéressant à la fin de l'introduction de noter que toute explication ou justification sous forme de schéma, de graphique ou de tableau est recevable.

3.2. Éléments relatifs aux productions des candidats

- Appréciation globale

	Note finale			Orthographe		
	Min / 20	Moy / 20	Max / 20	Min / -2,5	Moy / -2,5	Max / -2,5
Externe public : 97 copies	2,5	7,61	15,5	-2,5	-2,1	-0,25
Troisième concours public : 18 copies	0,75	7,75	13,25	-2,5	-1,75	0
Externe privé : 2 copies	7,25	7,88	8,5	-1,75	-1,625	-1,5
Total	0,75	7,64	15,5	-2,5	-2,04	0

Vingt copies ont eu moins de 5/20 et ont donc été éliminées. Vingt-trois copies sur 177 ont eu 10 ou plus de 10.

Les connaissances scientifiques sont dans l'ensemble fragiles, lacunaires voire fausses. Certaines connaissances relevaient du cycle 3 (météo/climat, croire/savoir, effet de serre, changements d'état). Le lexique scientifique n'était pas toujours maîtrisé et se rapprochait du langage courant (confusion condensation/liquéfaction, source d'énergie/énergie, masse/poids par exemple).

Les réponses manquaient parfois de rigueur et d'exhaustivité. Les consignes n'ont pas toujours été lues intégralement et suivies avec précision. Les productions des élèves étaient peu analysées, souvent seulement décrites sans hypothèse ou explication sur le raisonnement l'élève (questions 18 à 20 : analyser un graphique produit par un élève). En particulier, les réponses liées à une mise en œuvre dans la classe n'étaient pas en lien avec l'objectif visé formulé dans la question ou peu précise.

Les réponses en appui des documents pouvaient se limiter à une forme de paraphrase qui ne permet pas une mise à distance et une analyse du contenu.

Un effort massif a été poursuivi par les candidats sur la lisibilité de l'écriture et sur la présentation des copies. Une nuance est à apporter sur les réponses appelant une rédaction un peu plus longue : elles pouvaient manquer de structuration dans la présentation et de concision.

Les erreurs orthographiques étaient quasi-systématiquement présentes dans les copies. Des erreurs de syntaxe apparaissaient également. Par exemple pour l'externe public (97 copies sur 117), 74 copies sanctionnées entre 7 et 10 erreurs ou plus ; 18 copies entre 3 et 6 erreurs ; 5 copies à 2 erreurs.

- Appréciation par partie ou composante

Partie 1

	Min / 7	Moy / 7	Max / 7
Externe public : 97	2	4,37	6
Troisième concours public : 18	2,5	4,38	5,75
Externe privé : 2	5,5	5,25	6

La moyenne des notes est au-dessus de 3,5/7 pour les 3 concours ce qui montre que les candidats ont bien réussi cette partie. Cela peut s'expliquer par la facilité et le barème des questions 5 (identifier des éléments dans un schéma à partir d'une liste de mots ; 1 point) et 6 (citer une compétence ; 0,5 point) qui assuraient des points. Cette moyenne ne doit pas estomper des réponses souvent confuses aux questions de didactique et de pédagogie.

Le verbe « expliquer » présent dans certaines questions a pu dérouter certains candidats en ne les orientant pas vers un nombre d'éléments attendus dans la réponse. Pour illustrer cette remarque, à la question 2, pour expliquer le choix retenu d'une structure en treillis, il aurait pu être demandé de lister au moins 3 raisons d'avoir fait le choix d'une structure en treillis : le courant marin a très peu été identifié comme ressource en énergie.

Partie 2

	Min / 6	Moy / 6	Max / 6
Externe public : 97	0	2,35	5,75
Troisième concours public : 18	0	2,03	4,25
Externe privé : 2	1	1,125	1,25

La moyenne des notes est au-dessus de 3/6 pour les 3 concours ce qui montre que les candidats n'ont pas bien réussi cette partie. Les connaissances scientifiques ont été limitées :

- Les connaissances en chimie (électrons, protons, neutrons d'un atome, comparaison atome et ion ; questions 11 et 12) ne sont pas stabilisées ;
- Des erreurs de compréhension sont manifestes concernant l'analyse du principe d'obtention de l'eau douce (question 13 ; erreur : filtration de l'eau salée ou dilution de l'eau salée).

Néanmoins, attendre des candidats de justifier une situation d'équilibre par le fait que les forces se compensent (question 9) ne relève plus des attendus de connaissances et compétences du cycle 4 depuis 2020, ce qui est l'attendu pour ce concours. Il apparaît dans les exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève d'expérimenter des situations d'équilibre statique (balance, ressort, muscles).

Les réponses liées à la classe par la mise en œuvre des modalités (séance, remédiation) permettant d'atteindre des objectifs visés n'ont pas été suffisamment complètes et précises :

- La proposition pédagogique permettant de percevoir la masse ou la taille réelle du Polar Pod a été difficile (question 10) ; certains candidats ont usé de la proportionnalité pour percevoir le facteur multiplicatif entre l'homme et Polar Pod et entre des éléments de la classe ce qui ne permet pas d'appréhender la taille/masse réelle. Rares sont ceux qui ont engagé des solutions en extérieur avec des outils de mesure pour représenter la taille par exemple ;
- Pour aider l'élève de CE2 (question 15), en demandant explicitement de refaire le schéma en le légendant aurait peut-être permis aux candidats de relever l'ensemble des éléments manquants.

Partie 3

	Min / 7	Moy / 7	Max / 7
Externe public : 97	0,75	3,01	6,5
Troisième concours public : 18	0	3,38	5,5
Externe privé : 2	2	2,625	3,25

La moyenne des notes est au-dessus de 3,5/7 pour les 3 concours ce qui montre que les candidats n'ont pas bien réussi cette partie.

Les définitions et explications demandées (question 16 météorologie/climat ; question 17 croire/savoir ; question 21 effet de serre) ont sensiblement manqué de précision, ce qui relève pourtant d'enseignement de l'école élémentaire que les candidats auront à enseigner.

Le document 16 (extrait d'un manuel de SVT) présentait un abus de langage (« énergie lumineuse et thermique » au lieu d' « énergie solaire » ou bien le Soleil comme « ressource en énergie » : le soleil est la source et non la forme d'énergie) ce qui ne permettait pas d'appliquer la rigueur du vocabulaire scientifique des programmes de cycles 3 et 4.

La question 23 (rôle de 3 êtres vivants dans le cycle du carbone) a donné lieu à des réponses souvent parcellaires.

3.3. Éléments relatifs aux recommandations (pour les futurs candidats)

Le jury recommande fortement aux candidats :

- de lire attentivement les questions et répondre en tout point aux questions posées en particulier lorsqu'elles comportent plusieurs composantes ;
- de construire des réponses explicites, sans ambiguïtés et structurées ; arguments étayés, démonstration explicite dans le contexte d'une épreuve scientifique.
- d'avoir des connaissances assurées dans les 3 sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) et de ne négliger aucun aspect des sciences ;
- de dépasser une simple description ou paraphrase pour mener une véritable analyse des productions des élèves et des documents proposés en appui sur la connaissance de la démarche d'investigation ;
- d'illustrer les pratiques de classe par des exemples réalistes et permettant d'atteindre l'objectif visé ;
- de soigner l'orthographe (accents, ponctuation, accords, unités...), de produire des phrases simples et courtes et de relire attentivement leur copie.

Fait à Limoges le 12 avril 2025

Emmanuel BLANCHER

Inspecteur de l'Education nationale
Président de la commission Sciences

CRPE 2025

RAPPORT D'ADMISSION

Nombre de candidats présents : **140** Note moyenne de l'épreuve : **8,22 / 20** (Français : **4,32/10** - Mathématiques : **3,90/10**)

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de deux heures à partir d'un dossier, l'**épreuve** dure 1 heure et se déroule comme suit.

- **Français** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.
 - **Mathématiques** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie, appréciée sur 10 points.
- L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 4, la note 0 est éliminatoire.



Un dossier est proposé en appui de l'épreuve.

Le corpus est constitué de 6 à 8 pages, la première page rappelle la nature de l'épreuve, les pages suivantes exposent le sujet en Français et les documents associés, le sujet en Mathématiques et les documents associés. Pour chaque partie, Français puis Mathématiques, les documents – quatre au maximum - peuvent être des extraits des programmes officiels, des repères annuels de progression ou attendus de fin d'année, des extraits de ressources didactiques ou pédagogiques, des travaux d'élèves ou des extraits de manuels...

Pour chaque sujet, sont précisés :

- le domaine relevant de la discipline (par exemple, « nombres et calculs », « grandeurs et mesures », « lecture », « rédaction », etc ...),
- le cycle d'enseignement et le niveau de classe,
- la période scolaire dans laquelle se déroule la séquence,
- les particularités de la séquence,
- la place de la séance dans la séquence,
- la consigne spécifique propre au sujet.

2. Observations et constats

De façon générale, les candidats ont une assez bonne connaissance du déroulement de l'épreuve et s'y sont visiblement préparés. La plupart d'entre eux respectent le format de l'exposé qui dure généralement autour de 11 minutes (mais oscillent entre 6 et 14 minutes). Ceux ayant proposé un exposé inférieur à 8 minutes ont souvent été en difficulté dans leur présentation, trop sommaire ou lacunaire, mais également dans l'entretien insuffisamment illustré, argumenté ou même étayé.

Si la plupart des candidats prennent en compte les dimensions de communication qu'impose cette épreuve, il convient ici de souligner l'importance d'une expression orale de qualité (clarté, rythme, débit, intonation) propre à valoriser le contenu de l'exposé préparé comme des réponses développées lors de l'entretien. Certains candidats utilisent encore trop souvent un registre de langue familier peu adapté au langage attendu d'un professeur des écoles. Il est exigé pour cette épreuve un « parler professionnel » qui souligne à la fois une bonne maîtrise des connaissances didactiques et pédagogiques, mais qui puisse aussi attester d'une réelle posture de futur enseignant.

Le jury note un effort dans la structuration (clarté du déroulé ; construction...) de l'exposé, toutefois le plan annoncé n'est pas toujours tenu jusqu'à son terme. Certains candidats lisent de bout en bout l'intégralité de leurs notes sans regarder le jury, d'autres entrent par leur posture déjà en interaction avec le jury.

Des plans originaux sont cependant parfois présentés (contextualisation, gestes professionnels, différenciation...)

Les candidats les plus performants :

- rendent très lisible la structuration de leur exposé
- formulent des consignes claires, précises et adaptées aux élèves
- savent expliciter leur démarche de manière à permettre au jury de visualiser concrètement la mise en œuvre de l'activité en classe, en décrivant les interactions, les supports utilisés et les modalités d'accompagnement des élèves

Beaucoup de candidats oublient de situer le sujet en termes d'enjeux et de transversalité des apprentissages. Les documents sont toujours présentés, mais de façon très inégale. Certains candidats se contentent de donner le titre et l'auteur, d'autres lisent des extraits n'apportant aucune plus-value, pendant que d'autres outre le titre et l'auteur, non seulement en esquissent le contenu, mais aussi notent un point saillant ou annoncent l'emploi qu'ils en ont eu, si tel est le cas.

Quant aux documents spécifiques à une classe ou étant des productions d'élève(s), ils sont très rarement analysés.

Enfin, les documents institutionnels ne sont pas toujours connus et donc rarement cités si ce n'est par le titre sans présenter leur objet ou l'esprit qui les anime.

Les déroulés des plans de séquences sont parfois oubliés bien qu'annoncés en introduction. Une progressivité cohérente entre les séances apparaît inégalement dans les exposés.

Le jury note également des hors-sujets, des propositions inadaptées à l'objectif visé ou souvent des séances-types plaquées sur le sujet sans jamais arriver à les arrimer à celui-ci. La séance est déroulée sans articulation de façon artificielle et souvent formatée (classe à 24 élèves) et serait la même quel que soit le sujet. Les modalités d'organisation pédagogique sont toujours les mêmes (avec une approche socio-constructiviste systématique), la différenciation même si elle est citée reste souvent superficielle.

La spécificité des différents types de séances (découverte, institutionnalisation, apprentissage...) n'est que rarement prise en compte. Le rôle de l'enseignant se cantonne souvent à une circulation dans les rangs. Les candidats font très souvent référence au tutorat comme modalité de travail au sein de groupes hétérogènes. L'enseignant est souvent présenté dans une posture de retrait et d'observation lors de la phase de recherche (il circule dans les rangs).

Des obstacles ou erreurs attendues sont parfois énoncés mais sans mettre forcément de lien avec le contenu de la séance. Utilisation des expressions « stratégies » ou « procédures » sans forcément des illustrations précises desdites procédures.

Les candidats s'appuient généralement sur les ressources pédagogiques du dossier pour élaborer une séance correspondant à l'intitulé. L'analyse critique comme l'utilisation nuancée de ces documents s'avèrent souvent insuffisante, les candidats ne se risquant pas à les remettre en cause ou à les enrichir d'autres propositions. Les séances présentées adoptent souvent un plan structuré, cohérent, allant d'une phase de découverte à l'évaluation envisagée. Il conviendrait d'éviter toutefois un formatage systématique pour mieux intégrer des composantes temporelles, spatiales ou modales selon le contenu à enseigner et/ou le niveau de classe. Pour certains candidats, les différentes phases d'une séance ne sont pas comprises, les confusions sont nombreuses : correction *versus* mise en commun, réalisation de la tâche *versus* apprentissage.

La phase d'institutionnalisation est rarement proposée, ni même envisagée selon un panel le plus diversifié possible.

Parfois, la séance est trop descriptive, présentée de manière stéréotypée, en occultant l'analyse et le détail des gestes professionnels. Les différentes phases sont citées sans réelle compréhension de leurs enjeux. Ainsi, malgré une trame énoncée qui dégage les différents temps, certaines présentations demeurent superficielles et peu développées.

Les situations pédagogiques sont pour la plupart adaptées mais certaines sont peu ancrées dans le concret et dans la réalité de ce que peuvent produire les élèves du niveau de la classe mentionnée. Certains candidats n'ont pas lu précisément ou saisi la situation proposée dans la commande de séance, ce qui les amène à faire des contresens ou être hors sujet. Quelques candidats ont même parfois aménagé le sujet à leur convenance.

Certains candidats ont éprouvé des difficultés pour mettre en cohérence les objectifs fixés et les démarches adoptées. De nombreuses propositions sont inappropriées, trop longues, trop complexes, notamment à l'école maternelle dont les modalités d'apprentissage spécifiques sont mal voire pas connues. Pour d'autres, les gestes professionnels reflètent une conception de modalités transmissives (« je collecte les réponses », « je corrige les recherches »). Les termes « tissage » et « étayage » sont évoqués mais ni compris, ni exploités à bon escient ; la spécificité du domaine mathématiques « manipuler/ verbaliser/ abstraire » n'est que trop peu évoquée et mise en pratique.

De manière générale, de nombreux candidats ont une méconnaissance de l'école maternelle, tant sur le développement de l'enfant que sur les capacités d'un élève de cycle 1. Ils présentent, de fait, des séances inappropriées et sans maîtrise suffisante des éléments de programmes, des démarches d'apprentissage préconisées et des conditions d'exercice.

Les jurys notent des écarts importants entre projections et réalité d'une classe.

La durée de la séance est conforme aux attendus des cycles. Les modalités de travail s'adaptent à la consigne dans la plupart des cas (groupe, individuel et/ou collectif). La mobilisation de l'APC est parfois proposée ce qui montre une connaissance de ce dispositif.

En maternelle :

- les connaissances manquent de solidité
- les modalités d'apprentissage ne sont pas systématiquement connues.
- des ateliers (autonomie ou ATSEM) sont proposés en parallèle de la séance menée par le candidat avec un groupe d'élèves pour une vision globale de la classe ; ils peuvent ne pas avoir de lien avec la séance ou être en lien ; dans ce dernier cas, ils ne s'inscrivent pas toujours dans une continuité de la séquence. Cependant, il importe de les présenter et les argumenter.

3. Recommandations

→ Préconisations générales

- Contextualiser la séance au sein de la séquence de manière à rendre visible la progressivité et l'enchaînement des apprentissages.
- Connaître et si possible maîtriser les concepts qui réfèrent à la didactique disciplinaire comme à la didactique professionnelle.
- Prendre en compte les programmes, les repères de progressivité et les guides des trois cycles que tout enseignant doit utiliser pour préparer sa classe en vue de s'approprier les ressources institutionnelles.
- Structurer la séance selon une dynamique d'apprentissage veillant à la fois à garantir les acquisitions visées auprès de tous et à prendre en compte les besoins de chacun.
- Identifier en conséquence les obstacles possibles pour les élèves afin de proposer des réajustements et des modalités de différenciation appropriées.
- Accepter la controverse professionnelle.
- Veiller à employer un registre de langue conforme aux attendus du référentiel métier.
- Prendre en compte de façon précise le sujet. Le situer dans son contexte (nature de la séance demandée, contextualisation, période, niveau de classe)
- Structurer ses propos et annoncer son plan (penser aux transitions, via l'usage de connecteurs...), construire également une conclusion.
- Approfondir l'analyse des documents (cf. supra), en dépasser une analyse linéaire en tissant des liens avec la séance proposée et en évitant la paraphrase des documents présentés,
- Savoir définir la nature des séances et leurs phases
- Anticiper les difficultés des élèves et envisager une typologie d'erreurs
- Etre précis dans les propositions de traces écrites ou affichages
- Connaître une typologie de matériel pédagogique
- Connaître les programmes et les repères de progression
- S'entraîner à expliciter ses choix pédagogiques et didactiques
- Travailler la clarté de l'oral : vocabulaire précis, structuration, gestion du temps
- Expliciter concrètement le rôle de l'enseignant pendant l'activité. Il ne suffit pas de dire qu'il « circule dans les rangs » : il convient de décrire ses gestes professionnels, en précisant s'il observe, régule, questionne, reformule, encourage ou intervient pour relancer l'activité

En maternelle :

- présenter les ateliers en autonomie, les modalités d'apprentissage, le rôle de l'Atsem et la relation entre l'enseignant et l'Atsem.
- différencier groupe et atelier

- Enfin, travailler autant la forme que la fond : les candidats doivent montrer une capacité à capter l'attention d'un auditoire.

→ Méthodologie

- L'exposé

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- exploiter le dossier en explicitant les motifs qui l'ont conduit à minorer éventuellement un document ou à utiliser d'autres ressources,

- *exposer clairement les objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes et les guides d'enseignement, sur un déroulement cohérent et progressif de la séance ainsi que sur les choix pédagogiques justifiés par une réflexion didactique maîtrisée,*
- *intégrer l'activité des élèves au déroulement de séance et en produire une analyse (après hypothèse ou par anticipation) .*

• L'entretien

Le jury note que les candidats sont très majoritairement ouverts à l'échange, à l'écoute des questions, ils se questionnent également, ils peuvent souvent réajuster leur propos et la séance proposée.

La posture est globalement correcte et parfois soutenue. Le jury note des liaisons inappropriées, un langage familier, des tics de langage (du coup, de base, les élèves vont bosser, on va faire notre marché ...) et parfois également des difficultés à accepter la controverse.

Les erreurs de français sont sanctionnées.

Eviter aussi les remarques « C'est une bonne question »

L'expression est parfois monocorde, sans relief ou présente une expression dynamique en interaction et en appui des questions du jury

Des termes didactiques, pédagogiques ou notionnels sont utilisés sans en maîtriser leur définition (conscience phonologique, principe alphabétique, estimation, contenance, grandeur...)

Ainsi, lorsque des expressions « stratégies » ou « procédures » ... sont utilisées, il est nécessaire d'en connaître la définition en les illustrant.

Eviter l'aspect purement descriptif de : « les élèves vont me dire, je vais leur répondre ».

Etre en capacité de proposer une alternative à une situation pédagogique.

Réfléchir à une progressivité dans la notion visée par le sujet

Lorsque le jury entre dans les détails, les réponses sont soit plus évasives ou démontrent une réelle finesse de l'analyse

Les programmes et guides sont très inégalement connus par les candidats. Certains ne peuvent pas dépasser la paraphrase des documents du sujet ; d'autres peuvent citer des éléments des guides dont des références théoriques. La connaissance des guides Eduscol permettrait un enrichissement de l'exposé sur le plan didactique. Se servir en effet des documents en appui ne suffit pas car la compréhension globale des enjeux n'apparaît pas toujours dans des extraits

Trop souvent les séances manquent d'exemples concrets. Le candidat doit réaliser l'exercice qu'il demande à ses élèves, anticiper la trace écrite de la leçon ou de l'institutionnalisation, du lexique employé dans cette trace écrite

La maîtrise des savoirs notionnels est très hétérogène entre candidats et parmi les notions (notamment "grandeurs et mesures", fractions, étude de la langue). Le travail de groupes est très souvent proposé sans que la plus-value en soit expliquée

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- *approfondir et/ou prolonger les éléments mentionnés lors de l'exposé,*
- *témoigner d'une réflexion d'ordre didactique et pédagogique justifiée mais aussi évolutive,*
- *se référer utilement à des documents ou à des ressources institutionnels,*
- *envisager les besoins ou les difficultés des élèves dans une perspective de différenciation, de régulation et d'évaluation des réussites comme des résultats.*
- *travailler autant le fond que la forme : les candidats doivent montrer une capacité à capter l'attention d'un auditoire.*
- *faire preuve de réactivité*
- *maîtriser les concepts utilisés et connaître les chercheurs cités dans l'exposé car ces concepts ou bien le travail de ces chercheurs peuvent être questionnés lors de l'entretien*
- *contextualiser, développer et argumenter les réponses apportées aux questions*
- *penser à moduler sa voix : un ton monocorde peut rendre l'exposé monotone*

Points spécifiques à la leçon de français :

Connaissances grammaticales connues dans l'ensemble, mais l'analyse grammaticale pose problème (nature/fonction).

- Peu de lien entre les sous disciplines du français. L'étude de la langue n'est pas présentée au service de la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Le lien entre l'enseignement de l'oral et de l'écrit n'est pas toujours perçu

- Culture littéraire extrêmement faible (très peu d'exemples d'albums ou romans pour illustrer les propos dans les sujets liés à la compréhension).

- La notion d'implicite a mis les candidates en difficulté ne parvenant pas toujours à identifier dans le texte proposé les éléments de compréhension de l'implicite et les inférences.

- Le sujet questionnant les rituels d'encodage en CP a mis en difficulté les candidats : progression de l'apprentissage des graphèmes. Il importe d'approfondir l'apprentissage de la lecture et les préconisations institutionnelles.

- Les prolongements qualitatifs de la séquence, notamment dans d'autres disciplines sont rares

Points spécifiques à la leçon de mathématiques :

Des connaissances en didactique (qui semblent cependant plus fragiles qu'en français) mais qui ne sont pas mobilisées par exemple pour analyser des erreurs des élèves ou anticiper des obstacles

Quelques lacunes disciplinaires en numération de niveau cycle 3 (fractions et décimaux, géométrie)

Des propositions de mises en œuvre diverses parfois éloignées du niveau de la classe (trop élevé ou trop facile)

Les procédures en calcul mental ne sont pas analysées

Les propriétés des opérations ne sont pas identifiées dans les séances proposées

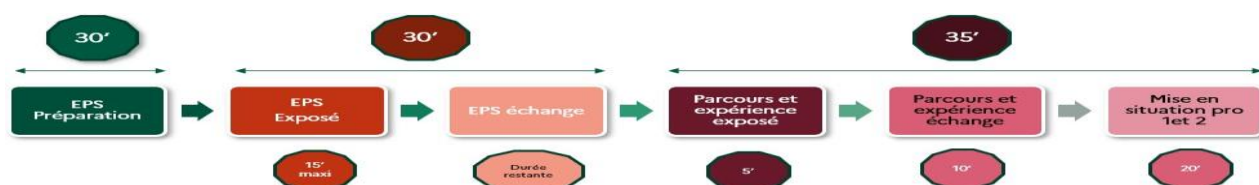
Le triptyque manipuler/verbaliser/abstraire est cité, mais parfois sans l'élucider : le lien concret dans la projection de la séance peut être difficile à percevoir et réaliser pour les candidats. Les candidats confondent grandeurs/mesures, écritures fractionnaires/écritures décimales....

Nombre de candidats présents : **140** Note moyenne de l'épreuve : **8,91** / 20 (EPS : **4,1**/10 - Motivation-Situations : **4,81**/10)

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'une situation relative à la partie 1 (EPS), l'épreuve dure 1 heure 5 minutes et se déroule comme suit.

- **Partie 1 / EPS** (30 minutes) : l'exposé au maximum de 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.
- **Partie 2 / Motivation et Aptitude à se projeter dans le métier de professeur d'école** (35 minutes) : cette partie, appréciée sur 10 points, se subdivise elle-même en trois temps (15 minutes / 10 minutes / 10 minutes) constituant une véritable nouveauté dans la composition des épreuves du CRPE.



L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 2, la note 0 est éliminatoire.

2. Observations et constats

PARTIE 1 / EPS

Pour l'académie de Limoges, les APSA suivantes ont été retenues :

- Jeux et sports collectifs,
- Athlétisme,
- Natation,
- Danse.

Le sujet est précisé selon plusieurs points essentiels :

- le cycle d'enseignement,
- le niveau de classe,
- l'attendu de fin de cycle,
- le constat établi à partir de besoins ou d'obstacles rencontrés au travers d'une séquence d'apprentissage,
- la question proprement dite permettant de répondre au contexte et à la problématique énoncés.

La prestation des candidats montre, dans l'ensemble, une préparation plutôt sérieuse mais donnant lieu à des propositions soit trop théoriques, soit trop approximatives, et le plus souvent encore trop décontextualisées, ce qui en rend la mise en œuvre artificielle ou impossible.

Le jury relève encore une connaissance superficielle ou partielle de ce qu'il y a à appréhender donc à « faire apprendre » au regard de l'APSA : les fondamentaux sont mal identifiés. Cette absence de maîtrise ne permet donc pas de proposer des situations d'apprentissage à la fois cohérentes, adaptées et progressives. La place du maître reste insuffisamment anticipée, maîtrisée, dosée. L'articulation des séances reste aléatoire ou inappropriée, voire insuffisamment réfléchi pour correspondre à une véritable progression des apprentissages.

• Capacités attendues pour l'exposé (Durée moyenne : 9 mn)

- donner des connaissances lisibles sur l'APSA proposée (connaissances générales dans le domaine de l'EPS / connaissance des compétences du socle / connaissance des aspects réglementaires - notamment en natation) ;
- proposer une à plusieurs situations d'apprentissage adaptées au développement des élèves, comprenant notamment la situation de l'évaluation ;
- appréhender le rôle et la place de l'enseignant dans son acte d'enseignement ;
- illustrer le propos en s'appuyant sur des exemples concrets ;
- témoigner d'une aisance dans l'expression

• Capacités attendues pour l'entretien

- répondre précisément aux questions posées : sont attendues et appréciées des réponses précises et concises, une réponse trop générale ou évasive n'est jamais très satisfaisante, une longue introduction est inutile ;
- mettre en relation la réponse avec les programmes EPS, ce qu'il convient de « faire apprendre dans l'APSA » et la connaissance de l'enfant, particulièrement par la prise en compte du développement physiologique et psychologique de celui-ci et donc de ses besoins autant que de ses aptitudes ;
- prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA et sur la pédagogie de l'EPS : la pratique, l'expérience sont ici une aide évidente pour le « comment faire apprendre », les références aux pratiques observées ou vécues durant des stages d'observation ou de pratique accompagnée peuvent être en ce sens très utiles et pertinentes et mériteront d'être signalées comme références ou comme illustrations du propos ;
- montrer comment une expérience ou une pratique ciblée peuvent aider à enseigner l'EPS : à ce titre, peuvent être mentionnées la participation à des rencontres USEP ou la contribution à des activités périscolaires, la pratique personnelle est aussi un atout pour comprendre et ressentir les problèmes posés aux élèves par une APSA ;
- témoigner d'une fluidité dans l'expression et d'une flexibilité dans la communication.

Points forts :

- l'appui sur le tableau pour préciser ou expliciter un propos ou une situation via un schéma
- connaissance précise des différents tests du savoir-nager,
- les exposés construits **introduction** : EPS positionnée vis à vis des programmes et du socle – horaires annuels et hebdomadaires – 30 min APQ / APSA positionnée dans l'EPS - précision du champ d'apprentissage de l'APSA - évocation de la progressivité des apprentissages de cette APSA au cours des cycles / **réponse au problème** : présentation de la séquence (nombre de séances - objectif terminal en terme de compétence du type "les élèves seront capables de ..." mais aussi en terme de motivation, comme la rencontre de jeux collectifs ou l'ASNS) et placement de celle-ci dans le projet EPS annuel / précision des hypothèses des origines du problème (et notamment pour ce qui concerne l'aspect moteur ou théorique (par exemple en natation : corps flottant – corps propulsé - corps propulseur) / définition de la situation de référence servant en général d'évaluation diagnostique et amenant à constater le problème indiqué dans le sujet / choix d'une séance dans la séquence, justifié / présentation de cette séance **depuis le départ de la classe – conditions de mise en œuvre telles que précautions nécessaires, sécurité, accompagnateurs ou intervenants extérieurs, gestion du temps et de l'espace, groupes d'élèves, organisation pédagogiques, ... / présentation argumentée de la ou des situations d'apprentissage / évolutions possibles / reprise de cette ou ces situations dans le reste de la séquence / évaluation / **Conclusion** : La situation d'apprentissage présentée, ainsi que les situations d'apprentissage mises en œuvre au cours de la séquence amènent les élèves à ... / prolongement dans le projet EPS (les compétences acquises en natation pourront être réinvesties dans un projet d'activités nautiques – les progrès de condition physiques des élèves pourront être mis en jeu dans une sortie "cyclisme sur route" permettant le travail du SRAV, ... / élargissements sur les autres cycles (parcours de l'élève) prolongements trans-pluri-inter disciplinaires, notamment le travail culturel (relation athlètes des JO – connaissance de la géographie des pays de ces athlètes par exemple) /] et proches du temps imparti (15 minutes) sont valorisés.
- les candidats en mesure de citer des sportifs, des détenteurs de records, des records dans les APSA traitées au CRPE, ainsi que les candidats capables de proposer des pistes d'utilisation de ces éléments culturels avec les élèves sont valorisés.

Points faibles :

- durée de l'exposé en -dessous de 10 minutes
- contextualisation du domaine EPS peu approfondie ou juste recopiée à partir des textes fournis avec le corpus
- certaines références sont systématiquement évoquées pour être placées sans à propos par rapport à la question à traiter (carnet d'EPS, différenciation...) et sans approfondissement
- part effective de l'activité de l'élève dans la séance souvent trop faible
- recours trop systématique aux observateurs (binômes...) sans justification, en leur donnant des rôles qu'ils pourront difficilement tenir (les observateurs pourront indiquer aux acteurs comment améliorer leurs techniques, ou leurs stratégies, par exemple, n'est pas réaliste en cycle 1 ou en cycle 2)
- des activités/jeux parfois inadaptés à l'âge des élèves
- mise en œuvre pas suffisamment réfléchie (lieu, aménagement de l'espace, équilibre activité/verbalisation, surveillance/sécurité)
- parfois les activités proposées ne sont pas insérées dans une séance structurée et quand séance il y a, elle n'est que trop rarement située dans une séquence d'apprentissage.

PARTIE 2 / MOTIVATION – APTITUDE A SE PROJETER DANS LE METIER DE PROFESSEUR D'ECOLE

Cette seconde partie se déroule en deux phases et trois temps distincts.

- **La première phase correspond à un temps d'échange de 15 minutes** : elle débute par une présentation du candidat d'une durée de cinq minutes maximum, relative aux éléments de son parcours ainsi qu'aux expériences

qui l'ont conduit à se présenter au CRPE, en valorisant des travaux de recherche, des enseignements suivis, des stages, un engagement associatif ou encore des périodes de formation à l'étranger. Suite à cette présentation, un échange avec le jury se déroule pendant 10 minutes.

Il s'agit bien pour les candidats de faire valoir leurs motivations et de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant.

Durant les cinq minutes de présentation, la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. L'enjeu est d'éviter un simple récit chronologique du cursus suivi et des activités réalisées précédemment.

Les prestations de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments du CV et le métier de professeur des écoles envisagé. Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation, ni de réécrire un parcours antérieur en l'enjolivant, mais bien de mobiliser les éléments pertinents de son cursus pour questionner la motivation et préciser le plus adéquatement possible la représentation du métier d'enseignant.

→ **La seconde phase de l'échange d'une durée de 20 minutes** doit permettre au jury, au travers de 2 mises en situation professionnelle (10 minutes pour chacune) d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République dont la laïcité et les exigences du service public ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les « mises en situation », l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe), font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe.

Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il aura pris soin de bien identifier, de cerner dans son contexte, et d'appréhender dans une démarche de résolution.

Pour chacune des deux situations, l'entretien dure 10 minutes, structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation. Ces deux questions figurent dans les attendus de l'épreuve accessible aux candidats dans l'arrêté de présentation du CRPE :

- 1) Quelles sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles qui sont en jeu dans cette situation ?*
- 2) Comment analyser-vous cette situation et quelles pistes de solution envisagez-vous ?*

Les réponses peuvent développer ces deux aspects dans le cadre d'un propos interactif ou transverse mais viseront surtout à les articuler à bon escient pour éviter un traitement scindé trop théorique ou artificiel.

La pertinence des réponses apportées s'avère très hétérogène. Un traitement superficiel ou approximatif prédomine par manque de connaissance des situations réelles, par défaut d'une réflexion appropriée au regard des orientations institutionnelles et parfois de bon sens.

Les enjeux de cette seconde phase résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler en direct des réponses cohérentes et pertinentes.

3. Recommandations

→ Pour la partie EPS :

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- connaître les programmes en EPS de l'école maternelle et élémentaire,
- repérer et analyser les contenus scientifiques sous-jacents,
- travailler sur la méthodologie de l'exposé : structuration planifiée, hiérarchisation des idées, progression du discours,
- savoir mobiliser et articuler les situations appropriées dans une problématique d'apprentissage,
- développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation.

Remarques :

- La pertinence des propos peut également être renforcée par l'observation des élèves en situation d'action motrices dans des activités physiques diverses.
- La spécificité du cycle 1 dans les contenus, l'organisation logistique et matérielle, le choix et la conduite des activités doit pleinement s'appuyer sur les éléments de programme « agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques ».

→ Pour la partie MOTIVATION / APTITUDE :

Concernant la phase liée à la motivation / aptitude

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- conduire une réflexion approfondie de la motivation pour être en mesure d'anticiper les questionnements qui suivent la présentation,
- se projeter dans le métier et ainsi être en mesure d'explicitier :
 - ce que représente le fait de devenir fonctionnaire avec les droits et les obligations liés à ce statut ;
 - le choix d'exercer dans le premier degré avec des particularités telles que la polyvalence disciplinaire, la diversité des élèves de 3 à 11 ans et de leurs besoins, l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire ;
 - l'engagement au sein d'un collectif visant à apporter une contribution active à la réflexion commune.
- identifier les aspects du métier les plus complexes et leur apporter de premiers éléments de réponse ou de réflexion.

Concernant la phase liée à l'aptitude à se projeter dans le métier de professeur d'école

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- appréhender avec réalisme les situations proposées,
- caractériser les difficultés et les articuler aux valeurs ainsi qu'aux éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu,
- développer pour ces situations une réflexion instruite, réfléchie, argumentée qui pourra détailler des préconisations sur ce qu'il convient d'être autant que de faire dans la perspective de leur résolution.

Ainsi, l'on peut rappeler les nécessités suivantes :

- Une connaissance et un positionnement clair vis à vis des textes institutionnels. Les situations professionnelles, prétextes aux échanges, ont pour but de mesurer sa capacité à effectuer des choix justifiés et éventuellement à s'appuyer sur des aides appropriées. Il s'agit avant tout d'apprécier le potentiel du candidat à mobiliser des ressources pertinentes, plutôt qu'à mémoriser des connaissances formelles.
- La mise en œuvre dans les enseignements proposés n'est possible que si le candidat fait partager les valeurs inhérentes à la fonction envisagée. De manière générale, au-delà d'un discours formel, il est attendu du candidat qu'il témoigne d'une conviction étayée relative à ces valeurs.
- Des propositions effectives et réalisables sur le terrain qui dépassent le seul cercle de l'école et incluent les partenaires. La dimension de coéducation dans le métier d'enseignant ne peut être méconnue, mais doit être concrètement illustrée. Les meilleurs candidats citent les différentes instances, les projets d'école, les dispositifs en faveur des élèves, les actions connexes à l'école,...
- Des propositions concrètes, ce point est incontournable pour mesurer sa capacité à se projeter dans un environnement de travail réaliste.
- Un recul nécessaire à l'analyse des spécificités des différentes conditions d'exercice du métier. Ainsi, les propositions émises seront adaptées au mieux au contexte d'exercice (éducation prioritaire, milieu rural...) Pour le candidat qui possède déjà une expérience de l'enseignement dans un contexte particulier, il importe qu'il puisse le dépasser afin de proposer d'autres pistes adaptées à d'autres environnements.
- Une bonne connaissance des modalités de différenciation pédagogique, proposées aux élèves en fonction de besoins identifiés, constitue la base d'une pratique adaptée à la diversité des élèves.

Il ne s'agit pas d'exiger des candidats la maîtrise complète d'une déontologie professionnelle nécessairement en construction. Toutefois, celle-ci suppose a minima l'appropriation par le candidat d'un certain nombre de ressources ou de textes parmi lesquels peuvent être cités :

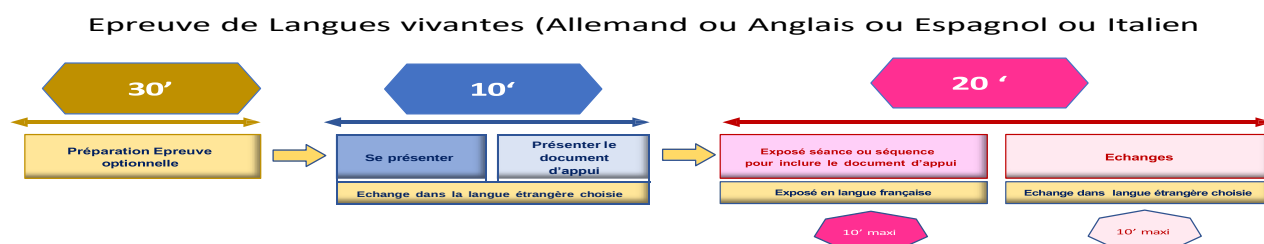
- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>
- Le Vademecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » :
<https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- « Qu'est-ce que la laïcité ? », une introduction par le conseil des sages de la laïcité – janvier 2021 :
<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- « Que sont les principes républicains ? », une contribution du conseil des sages de la laïcité – juin 2021 :
<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère « Faire vivre les valeurs de la République » :
https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=959

ORAL D'ADMISSION
Epreuve facultative de Langue Vivante Etrangère
CRPE 2025

Nombre de candidats : **60** Note moyenne de l'épreuve : **11,34/ 20**
→ 35 candidats, , soit 58,3% d'entre eux, obtiennent une bonification avec une note > à 10

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'un dossier, **l'épreuve** dure 30 minutes et se déroule comme suit.



Le candidat doit :

- **en partie 1**, se présenter puis analyser le document proposé pour identifier et caractériser les éléments essentiels en recourant de manière fluide et aisée à la langue étrangère.
- **en partie 2** (exposé en langue française), développer des propositions pédagogiques et didactiques conformes aux attendus de programme en matière d'enseignement d'une langue vivante étrangère en étant capable d'identifier les objectifs d'apprentissage, de définir des modalités de travail (supports, tâches, groupements, interactions, ...), de spécifier des éléments de différenciation et d'évaluation.
- **en partie 3** (entretien en langue étrangère), analyser les documents, justifier et argumenter les propositions, illustrer le propos par des références culturelles et civilisationnelles mais aussi des éléments didactiques ou pédagogiques pertinents et appropriés.

Un dossier est proposé en appui de l'épreuve, constitué de 1 à 3 documents.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

2. Observations et constats

Les candidats admissibles ont composé en anglais (48 candidats) en espagnol (10 candidats) et en italien (2 candidats). Il n'y avait dans la session 2025 aucun candidat admissible pour l'allemand, langue également proposée dans le cadre de cette épreuve optionnelle du CRPE.

Sur l'ensemble des prestations, peu de candidats possèdent réellement le niveau B2. Les remarques les plus fréquentes ciblent :

- la pauvreté du lexique de base ;
- les faiblesses en syntaxe, conjugaison et exceptions caractéristiques de la langue choisie ;
- le manque d'entraînement oral dans la langue cible (prononciation, accentuation) – exemple : bear / beer.
- la difficulté de soutenir un échange en langue cible (compréhension des questions, réponses courtes, ...).

Les meilleurs candidats ont une appétence pour les langues vivantes étrangères (LVE) et se sont préparés à cette épreuve (notamment via des mobilités à l'étranger engagées durant leur parcours de formation, professionnel ou à titre personnel, via des usages contextualisés et variés).

La qualité de l'exposé pédagogique et didactique est variable en fonction des compétences des candidats. En premier lieu, quelle que soit l'option choisie, il est nécessaire de s'y engager **avec un niveau B2 avéré. De même, il convient de veiller à ne pas transformer des mots français par une désinence qui rappellerait la langue de l'option choisie.**

Toutefois, est à noter l'engagement des candidats présentant un exposé, structuré, bien préparé et conforme aux attendus. De même, les commissions ont constaté chez certains candidats une bonne mise en perspective de l'expérience professionnelle et de leurs parcours au profit de l'enseignement des langues vivantes. Il est nécessaire de rappeler qu'un bon - voire excellent - niveau de langue, n'est pas prédictif d'une réussite à l'épreuve. La maîtrise pédagogique et didactique est essentielle et peut permettre a contrario une réussite, en compensant une maîtrise de la langue qui serait moins affirmée

Points spécifiques à chacune des langues : Exposé

Anglais :

L'exploitation pédagogique manque parfois d'approfondissement :

- Les objectifs des séances demandent à être davantage clarifiés et définis. Il s'agira de mieux construire les réponses en entrant dans les détails de la présentation du déroulé de la séquence, de la séance d'enseignement proposée.
- Les connaissances des entrées et références culturelles de la langue étudiée sont souvent fragiles avec une vision déconnectée entre l'apprentissage de la langue et la dimension culturelle et l'approche des candidats est trop souvent lexicale sans ancrage culturel.
- Manque de précisions, de clarification de l'analyse des documents et des mises en œuvre proposées
- Dans la partie « propositions de mise en œuvre pédagogique », les concepts didactiques sont mentionnés mais non maîtrisés (exemples : confusion séquence/séance, qu'est-ce qu'une tâche finale actionnelle ? , quels sont les objectifs et compétences travaillées ?).
- Les 10 minutes de présentation et description des documents ne sont pas pleinement exploitées.
- Mieux identifier les besoins langagiers des élèves, ainsi que les éventuels obstacles et éléments facilitateurs
- Se fixer des objectifs réalistes en fonction du niveau de classe
- Connaissances attendues dans les différents cycles (parcours d'apprentissage, repères de progressivité du cycle 1 au cycle 3)
- Proposer une mise en activité des élèves et varier les modalités de travail

Espagnol :

Constats :

Hétérogénéité dans les exposés. Ainsi, les apports didactiques et la réflexion varient entre des connaissances robustes et lacunaires.

La dimension interdisciplinaire pourrait être davantage exploitée

Les séquences proposées manquent souvent de progressivité et peuvent même être ambitieuses.

Les modalités d'évaluation ne sont pas systématiquement prises en compte ; elles ne sont pas fondées sur des critères opérationnels. La différenciation pédagogique a été considérée.

Quelques ressources littéraires et culturelles authentiques seraient à connaître et à citer.

Italien :

Les séquences proposées ne correspondent pas aux attendus de l'épreuve et ne se prêtent pas à une mise en œuvre en classe. La progressivité de l'oral à l'écrit selon le cycle n'est pas forcément connue

Les apports en termes de champs lexicaux constituent un levier incontournable dans le cadre de l'enseignement d'une langue vivante. Or, les candidates n'ont pas su identifier les champs lexicaux les plus basiques en lien avec les supports proposés

En ce qui concerne les compétences phonologiques à développer à l'école primaire, elles n'ont pas fait l'objet d'une réflexion dans les séquences proposées.

La dimension interdisciplinaire pourrait être davantage exploitée

Quelques ressources littéraires et culturelles authentiques seraient à connaître et à citer.

Points spécifiques à chacune des langues : entretien

Anglais :

La réactivité et la fluidité des échanges dépend directement du niveau B2 atteint ou pas, associé à la maîtrise des savoirs. Toutefois, l'engagement communicationnel avec le jury a été souvent de qualité. Le jury a perçu de réels efforts pour maintenir l'échange en LVE même si le candidat éprouvait des difficultés dans la maîtrise de celle-ci

- Se préparer en langue cible pour être en mesure d'avoir le niveau B2 en expression orale en continu (partie présentation) et en interaction (partie entretien avec le jury). Une différence importante du niveau d'anglais est constatée entre la partie qu'ils ont préparée en langue cible et la partie questions du jury durant laquelle la compréhension des questions et la formulation de réponses posent problèmes. Il est nécessaire de connaître le vocabulaire didactique en langue cible.

- Un très bon niveau de langue n'est pas suffisant pour remplir les attendus de l'épreuve. En effet, même si elle se déroule en partie en langue étrangère, elle n'en reste pas moins une épreuve didactique.

Espagnol :

La langue cible constitue un obstacle dans les interactions.

Italien :

Le niveau B2 n'a pas été observé ; il s'agissait plutôt d'un niveau B1 voire B1+. En revanche, la compréhension de la langue cible n'a pas été un obstacle. Les interactions n'ont pas permis aux candidats d'approfondir leur réflexion pédagogique laquelle était déjà faible

Points spécifiques à chacune des langues

Anglais :

- La présentation doit être préparée en amont, structurée et apprise de manière à en assurer une maîtrise dans la langue cible. Bien investir la totalité du temps de présentation
- La connaissance des textes officiels pour l'enseignement des LVE est un élément indispensable (guides, repères annuels de progressivité, CECRL, déclinaisons linguistiques et culturelles).

-La didactique des LVE : les candidats doivent en particulier :

- connaître la structuration d'une séance de LVE de manière à proposer une exploitation permettant les apprentissages (objectifs, modalités de travail) ;
- proposer une tâche finale systématiquement ;
- présenter une évaluation et une piste de différenciation.
- penser à présenter des liens avec les différents cycles (Maternelle, Élémentaire, Collège).
- s'autoriser à avoir un regard distancié sur les documents proposés pour permettre des choix pertinents et construire une situation d'apprentissage qualitative. L'ancrage culturel est un élément indissociable de l'apprentissage d'une LVE et qui gagne à être abordé lors de l'oral
- affiner ses connaissances des faits culturels.
- Viser le croisement des enseignements dans l'enseignement des langues vivantes (dispositif EMILE).
- Veiller à la prononciation de mots de vocabulaire récurrents tout au long de l'épreuve (quelques exemples : a child !=children, a pupil, method, education, level, lesson, vocabulary, objective, written, habit, language, dynamic, diversity, primary, culture, various, essential, educational, official, different, variety, literature, future, institutional, favourite, answer, study, advantage, passage, image, appropriate, oral, recommend, pedagogic/pedagogical)
- Attention à l'utilisation inappropriée de certains mots (quelques exemples : theme / thematic, actually !=currently, note != grade)

Espagnol :

Bonne qualité de langue lors de la partie présentation ; ce qui souligne l'investissement dans la préparation. Cependant, l'aisance linguistique ne se retrouve pas forcément dans la partie des échanges.

La prise en compte de l'aspect culturel, phonologique et en général, des spécificités de la langue, serait à développer

Italien :

Assez bonne qualité de langue lors de la partie présentation ; ce qui souligne l'investissement dans la préparation. Cependant, l'aisance linguistique ne se retrouve pas forcément dans la partie des échanges.

En revanche, une attention particulière sera apportée sur la gestion du temps. Les candidates n'ont pas utilisé le temps imparti.

Enfin, une lecture de la présentation ne met pas en valeur des compétences communicationnelles

Trois axes sont à considérer :

→ Connaissance des programmes relatifs à l'enseignement des langues vivantes étrangères (ELVE) :

Les candidats « savent » tous que les LVE sont enseignées dès le cycle 2 (CP). Peu d'entre eux connaissent la sensibilisation aux différentes LVE dès le cycle 1 (circulaire de rentrée 2019) et évoquent mal l'impact de l'éveil aux LVE sur la continuité du parcours de l'élève en ce domaine.

Des bases sont connues pour les cycles 2 et 3. C'est souvent beaucoup plus flou pour le cycle 1.

Les points d'appui disponibles (Plan Langues vivantes – Propositions pour une meilleure maîtrise des LVE – Ressources EDUSCOL) sont assez méconnus.

→ Connaissances pédagogiques relatives à l'ELVE :

Traduire les intentions en actions (gestes professionnels, activités et apprentissages, démarche d'apprentissage, évaluation des compétences langagières, liens entre langue maternelle et langue étrangère, ...) s'avère insuffisamment construit. Cela témoigne à la fois de la représentation de l'ELVE chez les candidats et de la qualité de la préparation de cet oral.

Les candidats qui pensaient qu'un bon voire très bon niveau dans la langue cible suffisait pour performer dans l'épreuve en traversant laborieusement les parties 2 et 3.

L'on dénote ainsi les écueils suivants :

- survol descriptif des documents ;
- paraphrase des textes fournis ;
- succession d'activités, en redondance avec les propositions du document sans recul critique ou adaptation ;
- incapacité à objectiver, à envisager une progressivité ou à cibler des contenus adaptés aux élèves, mais également à promouvoir une différenciation utile.
- ignorance de démarches actionnelles comme DNL / EMILE.

Sont également d'inégales factures dans l'analyse des prestations :

- la place et le rôle de l'oral et sa dynamisation par des situations interactives optimisant la participation individuelle ;
- la place et le rôle qui peuvent être accordés à l'écrit ;
- le choix de traces sonores ou écrites comme « témoins » des apprentissages ;
- la pertinence des supports pédagogiques retenus ou envisagés.

→ Connaissances et références culturelles relatives à la LVE choisie

Les références culturelles et civilisationnelles sont trop souvent absentes. Si quelquefois, elles sont évoquées, cela reste parcimonieux ou superficiel, sans envisager une mobilisation pédagogique à bon escient.

3. Recommandations

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- *préparer efficacement la première partie de l'épreuve ce qui nécessite d'avoir réfléchi à son rapport à la langue cible pendant son propre parcours, à la montée en compétences dans l'utilisation comme la maîtrise de la langue choisie, à la manière d'enseigner les langues vivantes étrangères tout en mettant à profit les connaissances culturelles dans une classe,*
- *maîtriser le lexique didactique nécessaire pour l'épreuve (lexique de la classe, du déroulé d'une séance, des pratiques d'enseignement),*
- *connaître les attendus essentiels des textes officiels sur l'enseignement des langues dans le premier degré (temps d'enseignement de la langue, place de l'oral/ de l'écrit, niveau attendu en fin d'élémentaire...),*
- *prendre en compte la didactique des langues et les démarches qui en permettent la mise en œuvre,*
- *enrichir sa connaissance culturelle des pays où la langue est pratiquée, ne pas présenter la LVE uniquement sous un angle utilitaire et détaché de tout ancrage culturel.*
- *Utiliser la langue cible comme langue des échanges au sein de la séance*
- *se constituer une banque d'activités types pour l'enseignement des langues, des jeux, des titres ou auteurs d'albums jeunesse à mobiliser, des exemples de chansons...*
- *consulter, exploiter et promouvoir les ressources pédagogiques relatives à l'apprentissage et à l'éveil aux langues vivantes étrangères (Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et sites institutionnels : Eduscol, Primlangues)*

Éléments généraux pour les épreuves orales d'admission

Le jury **recommande** aux candidats :

- de s'approprier les connaissances didactiques « de base » en français et mathématiques (épreuve de Leçon) ou en EPS (épreuve d'Entretien) afin de mieux identifier les objectifs, les compétences visées et les difficultés possibles,
- de prendre connaissance des programmes et guides institutionnels existants qui en synthétisent les enjeux,
- d'envisager des modalités pédagogiques variées au service d'un objectif d'apprentissage clairement énoncé et de justifier ce choix,
- de penser le rôle et la place lors de l'enseignant au sein de ces différentes modalités,
- de structurer la séance telle une fiche de préparation et de mettre en perspective les attendus institutionnels,
- d'être en capacité de définir les termes employés et de connaître les enjeux pédagogiques induits, par exemple, prérequis, recueil de représentations, institutionnalisation, mise en commun, hétérogénéité, différenciation, etc...
- de définir les durées des différentes phases en adéquation avec la temporalité réelle d'une classe,
- de connaître les éléments principaux du système éducatif

Le jury souhaite **mentionner** aux candidats **certains écueils à éviter** lors de ces épreuves :

- Proposer des modalités pédagogiques éloignées de la réalité des classes : une classe de petite section à 12 élèves n'est pas en adéquation avec la réalité, et ce même si cela permet d'envisager dans la proposition des ateliers avec quatre groupes de 3 élèves ; de même pour des classes élémentaires standardisées à 18 ou 24 élèves.
- Les modalités envisagées dans la séance élaborée par le candidat ne sauraient se résumer à des tâches individuelles et un enseignement frontal. L'épreuve est basée sur l'élaboration de séances d'enseignement.
- L'application d'une méthodologie, certes garante d'une structuration, n'est pas suffisante. Le jury attend de pouvoir apprécier l'enseignant en devenir, sa qualité d'analyse et de réflexion durant l'entretien.
- Une séance qui n'évoquerait pas ou peu l'activité des élèves ne répond pas aux attentes de l'épreuve.

Le jury **rappelle** enfin aux candidats que le cadre de l'entretien est celui d'un échange, la posture et les qualités relationnelles ne doivent pas être minorées. Le candidat doit s'autoriser à réviser sa proposition, il pourra envisager des modifications de la séance proposée à la lumière des échanges.

REMERCIEMENTS

Président du Jury

Franck CUTILLAS, IA-DASEN de la Corrèze

Vice-Président du Jury

Coordination générale

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Rapporteurs des épreuves écrites

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Florence LIRAUD, IEN Brive rural

François MUSSON, IEN Haute Vienne 1

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6

Rapporteurs des épreuves orales

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Matthieu MAURANGE, IEN Haute Vienne 2

Contributeurs des épreuves orales

Épreuve Leçon

Marilyne AULONG, IEN Haute-Vienne 5

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6,

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1^{er} degré

Florence LIRAUD, IEN Brive Rural

Valérie NOGUE, IEN Brive Urbain

Célia SOARES, IEN Aubusson

Épreuve Entretien

Dominique CERDA, IEN Tulle-Vézère ASH

Bruno CHARLES, IEN Guéret 2 ASH

Marie Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1^{er} degré,

Matthieu MAURANGE, IEN Haute Vienne 2

Épreuve optionnelle LVE

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Virginie MAURIN, IEN Haute-Vienne 5

François MUSSON, IEN Haute Vienne 1

Remerciements particuliers à :

Madame Corinne GRANET, cheffe du bureau DEC2

Madame Claire SIMONIE, gestionnaire du concours

Madame Ihssane ESSAMADI, gestionnaire DEC2

Monsieur le Doyen de la FLSH pour l'accueil dans les locaux
universitaires Mesdames et Messieurs les membres du jury pour leur
contribution active aux différentes étapes du concours



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRPE

Rapport
Session 2025